

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Le châtement de Jeanne Weiler



(Photo H. Manuel).

**Quelle va être désormais l'existence d'une femme, hier « Belle de Nuit » avide de plaisirs, aujourd'hui astreinte à l'observance des règles rigoureuses des détenues à Saint-Lazare ?
C'est ce que Henri Danjou révèle aux pages 3, 4 et 5.**

LA LANTERNE SOURDE

Le respect de la loi

Il y a trente-deux ans, fut votée une loi qui apparut essentielle pour la défense et la garantie de la liberté individuelle, elle modifiait les règles de procédure pénale, elle faisait au juge un devoir de n'entendre l'inculpé qu'en présence de son défenseur, auquel, vingt-quatre heures avant l'interrogatoire, devaient être communiquées toutes les pièces du dossier. L'instruction secrète était abolie : l'homme soupçonné d'un crime ou d'un délit était assuré de trouver, grâce à l'assistance de son conseil, une sécurité morale qui lui était, jusqu'alors, refusée dans le secret d'un cabinet que personne ne pouvait contrôler.

La loi de 1897 fut considérée comme un immense progrès.

Cette loi, il faut le dire, est chaque jour violée. Les abus, bien souvent signalés, d'une pratique judiciaire regrettable persistent. A la tribune du Parlement, dans le cadre plus restreint de la Société des Prisons, on a fait le procès de la police qui s'obstine, avec l'assentiment des magistrats, cependant chargés d'assurer le respect de la loi, à « tourner » le texte impérieux promulgué par le législateur de 1897.

Le procès de la police? Grave accusation, qui n'exclut point l'éloge méritée par les courageux protecteurs de l'ordre et de la sécurité publiques. La police française est une des meilleures qui soient ; bien des pays étrangers la prennent comme exemple. On connaît son dévouement, on sait le danger auquel elle s'expose dans la recherche des malfaiteurs, et son courage et ses sacrifices. Mais elle compte parfois de trop zélés collaborateurs qui, poussés par l'excès même de leur zèle, et dans le désir de confondre, coûte que coûte, le coupable présumé, se laissent aller à des actes regrettables...

On a parlé souvent des « tortures » subies à la police judiciaire, dans la « chambre des aveux spontanés ». On a entendu, en cour d'assises, en correctionnelle, la plainte des accusés... Qu'y a-t-il de vrai dans ces plaintes? Les aveux ont-ils été sincères? Pour notre part — et c'est l'opinion de tous ceux qui suivent de près les débats — nous sommes certain que, dans la grande majorité des cas, les aveux correspondent bien à la réalité...

Que des violences soient exercées, cela n'est pas douteux... et qu'à défaut de violences physiques, une contrainte morale, tout aussi pénible, soit subie par les visiteurs du quai des Orfèvres ou de la Sûreté générale, cela est aussi certain. Et il n'est pas besoin de chercher bien loin pour trouver un exemple de ce procédé coutumier : l'affaire Rigaudin est à ce point de vue saisissante.

Un tailleur arménien, Almazian, est soupçonné d'avoir commis le crime : pendant près de trois jours il a été « cuisiné » ; sans relâche, livré seul aux inspecteurs qui se relayaient toutes les heures, il a subi le plus acharné des assauts... Même la nuit, il n'a pas connu le repos ; ou si peu, on l'a laissé quelques instants dans une « chambre de sûreté »...

Almazian s'est plaint d'avoir été frappé : des traces d'ecchymoses, de coups de poing, ont été constatées par un médecin-légiste, commis spécialement sur la plainte d'Almazian. Le Parquet a prescrit une enquête.

Cependant, M. Almazian n'était pas encore inculpé ; il n'était que « témoin ». Ironie des mots !

Et tandis que se déroulait cette étrange et inconvenante opération, à quelques mètres de là, un homme attendait : le juge d'instruction, officiellement chargé — cela paraît une vérité de La Palisse — d'instruire l'affaire, d'entendre les témoins.

Si les charges étaient telles contre l'Arménien, une mesure devait être prise tout de suite par le juge : l'arrestation. La gravité de l'affaire, le sérieux des présomptions retenues contre lui, justifiaient cette décision... A tout le moins, le juge d'instruction pouvait entendre Almazian et ne pas laisser d'autres fonctionnaires accomplir sa besogne.

Mais il était choquant, à lire le récit des interrogatoires qui se succédaient sans relâche au quai des Orfèvres, de penser que le juge d'instruction se croisait les bras, attendant que les policiers lui apportassent, cuite à point, l'instruction qu'il avait, lui, mission de diriger... On attendait les aveux du tailleur...

Alors, comme les séances ne pouvaient tout de même pas s'éterniser, le juge s'est décidé à révéler son existence, il a décerné un mandat de dépôt contre l'Arménien et il l'a fait écrouer à la Santé. Enfin !

L'homme était pourvu d'un défenseur.

De telles pratiques, disions-nous, sont choquantes, dangereuses, parce qu'elles peuvent engendrer des erreurs judiciaires. On a vu des innocents avouer... Peu nombreux, certes, mais il suffirait d'un seul pour condamner le système.

L'an dernier un prêtre de La Rochelle, soupçonné sur une accusation imbécile d'avoir tué une vieille dame, fut soumis à une cruelle expérience policière. Il fallut qu'un médecin-légiste pratiquât l'autopsie du corps de la défunte pour qu'on s'aperçût que la vieille dame était morte de mort naturelle... Mais le prêtre a raconté combien il avait souffert de cet interrogatoire et, par un jugement réparateur, le tribunal condamna le dénonciateur à des dommages-intérêts importants.

Mais, si par une défaillance bien compréhensible, le prêtre avait lâché l'aveu?... il était coupable et l'erreur consommée.

Dira-t-on que si la loi est strictement appliquée, les coupables n'avoueraient plus? Cela est inexact. Au surplus, l'aveu n'est jamais une preuve ; et c'est en dehors de l'aveu, par des charges matérielles, que l'accusation doit se fixer.

Rien ne peut justifier la violation de la loi, surtout par ceux qui ont la charge de l'appliquer : et c'est parce qu'elle doit être respectée, que la Justice a le devoir, en obéissant à la loi, de se respecter elle-même.

Bientôt :
Le Crime et l'Amour
par
Frédéric BOUTET

En voiture, messieurs les jurés !

Charmante attention de la part du procureur général envers les jurés, qui décidèrent du sort de Mme Weiler !

Comme on savait que le verdict serait rendu tard dans la nuit, le parquet réquisitionna des véhicules pour reconduire les juges populaires à leur domicile.

A la vérité, on ne put trouver que trois voitures : deux limousines et un petit car, appartenant à la police judiciaire.

Comment effectuer le partage ? Voici : les limousines furent attribuées à ceux qui habitaient la banlieue... et le car, le vulgaire et démocratique car, servit à ramener les jurés strictement parisiens...



Des relations dans la magistrature

La seconde femme de Weiler fut basement traitée par l'avocat général, lorsqu'elle vint déposer et décrire les crises de ce demi-jou érotique qu'était le mort.

On lui reprocha son passé...

Le plus comique dans l'histoire est que cette jeune femme est — sans aucune insinuation, d'ailleurs — au mieux avec un conseiller à la Cour de Paris, qui préside une des Chambres les plus importantes...

S'il l'avait su, M. l'avocat général Gagel n'aurait peut-être pas éprouvé autant d'indignation.



La colère de M^e de Moro-Giafferri

Les jurés firent appeler le président, au cours de leur délibération... Il était clair qu'ils n'acquiesçaient pas Jeanne Weiler...

On le vit bien au visage de M^e de Moro-Giafferri ; l'éminent défenseur rugissait de colère...

— Ils me l'ont condamnée à mort : c'était le minimum !



La première et la troisième femmes de Robert Weiler déposent à la barre.



Et voici la seconde, qui fut si sévèrement malmenée par l'avocat général.

On se doutait que M^e de Moro-Giafferri exagérât un peu et l'on respira quand on apprit que Mme Weiler n'était condamnée qu'à 5 ans.

Ce qui était déjà beaucoup. Mais tout est relatif.

Allô ! secours !

Les Parisiens connaissent l'appel « Danton-Secours ! », grâce auquel ils peuvent alerter par téléphone la police en cas d'agression à domicile.

Et les lecteurs de Détective ont appris, la semaine dernière, que les Berlinoises, à leur tour, avaient été dotées d'un système analogue.

Mais, dans les deux capitales, il est, jusqu'à présent, nécessaire, soit de lancer l'appel à haute voix, soit d'actionner à la main un signal — ce qui n'est pas toujours possible, ni sans danger.

L'administration française des P.T.T. étudie actuellement un perfectionnement dû à la collaboration d'un jeune technicien et d'un de nos confrères de la presse quotidienne. Si les essais sont satisfaisants, ce sera vraiment la sécurité chez soi, et MM. les cambrioleurs n'auront qu'à se bien tenir...

Plus d'appel verbal, plus un geste ; toute effraction de porte déclenchera, à l'instant même et automatiquement, le signal d'appel à la police.

Dormant du sommeil du juste, vous pourrez avoir la surprise d'être réveillés par les agents, qui vous apprendront qu'un malfaiteur était chez vous, et... qu'ils viennent de l'arrêter.



Une poule survint...

... et il n'en fallut pas davantage pour qu'un M. Garon, ancien maire de Merlas, qui avait été condamné à trois ans de prison pour tentative de meurtre, vît la occasion de se justifier et de demander l'ouverture d'une instance en revision.

Il avait été accusé d'avoir déchargé son fusil de chasse, un soir, au détour d'un chemin, en plein visage d'un de ses administrés ; son fusil, l'arme du crime, avait été trouvé sur les lieux. C'était la preuve...

Or, ces jours derniers, une fermière de Merlas, poursuivant une de ses poules échappée de la basse-cour, fut ainsi conduite jusqu'en une grange abandonnée ; quelle ne fut pas sa surprise d'y découvrir un papier sur lequel un certain Granat annonçait qu'il allait mettre fin à ses jours, et que c'était lui qui avait tiré en se servant du fusil de Garon, par lui dérobé.

Et voici tout le village en émoi, et la Justice saisie du fait nouveau. Grâce à une poule survenue fort à propos... du moins pour l'ancien maire de Merlas.

PASSE-PARTOUT

Pages 12 et 13 :

La Bourse ou la vie...

par

Louis ROUBAUD

LES ENIGMES

Grand concours hebdomadaire

Voici la liste des gagnants de la 6^{me} Enigme

(47 réponses justes nous sont parvenues)

- 1^{er} prix (50 points), Jean FIGUIÈRES, rue des Coustonges, SAINT-LAURENT-DE-CORDANS (Pyrénées-Orientales), 1.000 francs.
- 2^e prix (40 points), Léon GRANGEON, Enregistrement, SAINT-BONNET-DE-JOUX (Saône-et-Loire), 500 francs.
- 3^e — (35 points), O. TAGNART, rue Lorent, CARNIERES (Hainaut-Belgique), 250 francs.
- 4^e — (30 points), Félix PETITJEAN, 19, rue Neuve du Commandant-Dumetz, ARRAS, 150 francs.
- 5^e — (25 points), Robert COMTET, 6, rue Bayen, PARIS (17^e), 100 francs.
- 6^e — (24 points), Emile LE MASSON, 23, rue du Vieux-Calvaire, TOURS, 50 francs.
- 7^e — (23 points), Mme C. JOULIAN, 16, rue Miollis, NICE, 50 francs.
- 8^e — (22 points), COUGNIAUD, 52, avenue du Petit-Port, AIX-LES-BAINS, 50 francs.
- 9^e — (21 points), Yvonne CHAUVET, 6, boulevard Bauchières-Las, TOULON, 50 francs.
- 10^e — (20 points), Armandine PORSON, 9, rue Denis-Papin, PANTIN, 50 fr.
- 11^e — (19 points), Abel CHASSIOT, Poisieux par Charost (Cher), 50 fr.
- 12^e — (18 points), Mme Marc DELOULME, 1, rue du Hamma, ALGER, 50 fr.
- 13^e — (17 points), Gisèle LADURELLE, AMBONNAY (Marne), 50 francs.
- 14^e — (16 points), Mme BILLEBAUD, 22, rue du Château, ASNIÈRES, 50 fr.
- 15^e — (15 points), Julien MAISSE, 12, avenue Duchaussoy EZANVILLE (Seine-et-Oise), 50 francs.
- 16^e — (14 points), Henri VIVARRAT, 31, rue Mercerie, MONTÉLIMAR, 50 francs.
- 17^e — (13 points), G. MICHELET, campagne Geay, chemin du Telemly, ALGER, 50 francs.
- 18^e — (12 points), BENÈS, 12, Grande-Allée, TOULOUSE, 50 francs.
- 19^e — (11 points), Robert GUIGNARD, 111, avenue la Bourdonnais, Paris (7^e), 50 francs.
- 20^e — (10 points), Maurice SÉJOURNÉ, café de la Gare Achères (S.-et-O.), 50 fr.
- 21^e — (9 points), René JAUSNOMME, 46, rue de la Muse, à LALEU, par la Pallice (Charente-Inférieure), 50 francs.
- 22^e — (8 points), Michel PEROTTI, 7, avenue Saint-Laurent, MONTECARLO, porte de Monaco, 50 francs.
- 23^e — (7 points), Georges VILLARD, 10, rue Castel-Marly, NANTERRE (Seine), 50 francs.
- 24^e — (6 points), Charlotte PERROT, 15, rue Raymond (1^{er}), LYON, 50 fr.
- 25^e — (5 points), Mme E. DEMOULIN, 50, rue du Sommier, LIÈGE (Belgique), 50 francs.

Lire, pages 14 et 15, le règlement du concours, la neuvième énigme et la solution de la septième.

DÉTECTIVE

1 Franc 25

16 pages

35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef

BELLE DE NUIT



À SAINT-LAZARE

La cour du quartier judiciaire.

(Photos Henri Manuel)

D'UNE voiture cellulaire, Jeanne Weiler descendit dans la cour de Saint-Lazare... Un gardien la précédait, elle marchait courbée dans le halo de sa lanterne.

Du porche de la prison, où vivent sous une même férule les Marie-Madeleine, les voleuses et les tueuses, on a pendant le jour, la vision d'une grande muraille, d'un bâtiment noir ajouré de fenêtres grises et d'un autre porche, où se tiennent les porte-clés. Le tout est lézardé, patiné par les pluies, obscur comme certaines vies... Dans la nuit on ne distinguait que la lumière du fanal et celles des porches...

On la fit obliquer vers le bâtiment Sainte-Eléonore, où se trouve sa cellule. Si étrange que cela puisse paraître, elle n'avait pas conscience de la condamnation sous laquelle elle est écrasée. Le trouble qu'elle ressentait n'était visiblement pas à la mesure de son malheur.

Ici, pour comprendre, il est nécessaire de se pencher avec infiniment d'indulgence sur un mystère angoissant. Jeanne Weiler, ayant tué l'homme qui l'a pervertie, est demeurée impassible; impassible elle fut lorsque, dans la nuit électrique d'une audience orageuse, un verdict impitoyable la condamna à vivre parmi d'autres criminelles; impassible encore elle se montra sur le chemin de sa cellule.

La surveillante en cornette qui devait veiller sur son retour la plaignit :

— Vous devez être lasse, ma petite !

— Ce n'est rien ma sœur ! murmura-t-elle.

Il semblait déjà qu'elle n'appartint plus au monde. Elle regagna sa cellule. La femme Henry, qui va comparaître pour vol en Cour d'assises, et qui partage la même pistole qu'elle, se réveilla quand elle entra et la questionna :

— Alors ? Acquittée ?

— Cinq ans !

Longtemps elles chuchotèrent, si bien que la religieuse dut les inviter au repos et les faire taire. Et le silence à Saint-Lazare ne fut dès lors troublé que par le bruit des rondes.

■ ■ ■

Une demi-heure à peine s'était écoulée depuis que les portes de la Cour d'assises s'étaient refermées sur le verdict des jurés de la Seine, une demi-heure depuis que le Palais s'était vidé comme un égout...

Quelle boue ! Et quel spectacle !

Certes, la consigne fut respectée... plus de cartes d'invitation... les

femmes du monde et les autres

— toutes celles qui eussent

été dignes, si elles n'en

connaissaient déjà le che-

min, de fréquenter l'éta-

blissement de la rue de

Balzac — durent se satis-

faire, le lendemain, de la

seule chronique.

Par contre, le Palais

avait « donné » en

plein : 500 avocats

ou avocates, s'écrasant

dans tous les coins, pro-

voquaient ou soulignaient

les incidents, des braves

et des huées... un vacarme

où s'unissaient dans la

plus harmonieuse discor-

dance, la voix nasillarde

du président, la voix confi-

dentielle de l'avocat gé-

néral, la voix cinglante de

Campinchi et le grondement

de Moro-Giafferi.

Les gardes qui entouraient

l'accusée se dressaient, fiers, devant

la mitraille des photographes; s'il était difficile de saisir, à de rares instants, le visage ravagé de Jeanne Weiler, les moustaches municipales offraient un vaste champ à la curiosité des objectifs.

Elle, on eut à peine le temps de la voir lorsqu'elle pénétra dans le box, serrant dans sa main crispée un mouchoir de batiste mauve, qui adoucissait sa toilette de deuil...

De beaux yeux bleus, ombragés par une courte voilette de tulle, inquiets comme ceux d'une bête jetée en pâture au milieu de la piste; une mèche blonde, débordant du toquet de feutre; affreusement pâle, elle s'effondra sur son banc...

On l'entendit à peine. L'interrogatoire fut un monologue; et le président Warrain eut beau jeu de reprocher à Jeanne Weiler son silence devant le jury et le sang-froid qu'elle montra au commissaire de police, une heure après le crime.



L'arrivée au greffe.



Le réfectoire.



L'atelier des matelassières.

Mais, s'étonnerait-on qu'elle fût gênée? On a feint de ne pas le comprendre... et on aurait voulu qu'elle racontât, avec une aisance méthodique, comment elle a tué Weiler...

Elle a pleuré et l'on s'est moqué de ses larmes; on l'a traitée de prostituée, on s'est ri d'elle comme d'une fille, et l'on semblait animé davantage du souci de marquer ses turpitudes — qu'elle ne chercha pas à nier dans une douloureuse, mais terrible confession — que de déterminer si le meurtre n'avait pas été commandé par la légitime défense ou provoqué par une terreur exagérée.

Il n'y eut qu'un instant où Jeanne Weiler s'était ressaisie. Poussée à bout par le président, et surtout par M^e Campinchi, si redoutable, qui s'efforçait de ruiner sa thèse de légitime défense, elle s'écria — et la voix était sincère :

— Je n'aurais pas tiré pour rien un coup de revolver, si je n'avais pas eu peur... Je ne suis pas folle !

■ ■ ■

Il était une heure du matin quand on la reconduisit à Saint-Lazare...

Quelle allait être l'existence, entre ces murs hostiles, d'une femme autrefois fortunée, et qui aujourd'hui et pour longtemps encore, doit borner

ses desirs à l'accomplissement de tâches ingrates et à l'observance de règles rigoureuses ? Il en fut pour elle comme pour les autres meurtrières...

Il y a onze mois, immédiatement après le drame de la rue Chalgrin, par une matinée froide, elle avait pris le même chemin. Déjà elle avait les yeux secs, comme si elle ne se rendait pas un compte exact de la valeur du sang aux yeux des hommes. On lui enleva ses bijoux, son argent. Elle portait une toilette du matin. On la lui

laissa après la fouille. On lui demanda son nom, son âge, le nombre de ses enfants.

— J'ai trois enfants, dit-elle. Le dernier a deux mois !

Mme Steinheil, Mme Hanau, Mme Bessarabo avaient subi le même interrogatoire. On lui demanda si elle voulait travailler. Elle avait le droit de refuser.

— Tu vas t'ennuyer, lui murmura une autre tueuse, qui la tutoyait déjà. Il vaut mieux travailler...

Une religieuse la conduisit à son dortoir : une étroite cage, sombre et sale, six lits tenant avec difficulté, où des traversins malpropres baillaient sur des couvertures et des draps pliés, où les paillasses s'harmonisaient avec la couleur des murailles.

Quelle différence avec son appartement confortable d'Auteuil ! Il existait un monde entre ses relations d'hier, des bourgeoises bien rentées, un peu prétentieuses, toujours charmantes, et ses compagnes de prévention : des femmes aux visages et aux manières vulgaires...

On lui donna connaissance des règlements auxquels doivent se soumettre les prisonnières de sa catégorie.

Elle écouta sans sourciller...

A partir de ce moment, elle devait obéissance au personnel tant civil que religieux. Il lui était interdit de jurer, de se disputer avec ses compagnes, et à plus forte raison de se battre; de tenir des propos obscènes, d'échanger ou de trafiquer de ses objets personnels avec les autres prisonnières, de troubler le silence pendant le travail.

Qu'il lui arrivât de dégrader sa cellule, fût-ce par inadvertance, d'y inscrire un nom sur les murs, sous la poussée d'un regret ou d'un désir; qu'elle fit du bruit; qu'elle gaspillât sa nourriture; qu'elle détruisit son travail : elle était passible d'une amende, voire en cas de récidive d'une punition de cellule...

Il lui était défendu de sortir seule du dortoir ou de l'atelier, même pour satisfaire à des nécessités humaines; défendu de parcourir les couloirs de la prison sans la présence d'une sœur...

En toute saison, elle qui avait pour habitude de rentrer au petit jour et de se lever tard, elle devait être debout à six heures du matin...

■ ■ ■

A Saint-Lazare, Mme Bessarabo, Mme Steinheil parlaient haut, agissant en maîtresses; Mme Weiler se fit modeste. Sa vie s'organisa dans un cadre rigide. Ceux qui l'ont approchée depuis



Le glas de la vieille prison.

une année, m'ont dit qu'elle se plia sans se plaindre aux règles monastiques, si bien qu'il semblait qu'elle n'eût jamais connu la liberté.

Le défaut d'émotivité, qu'on lui a si durement reproché aux assises, la priva peut-être d'une souffrance nouvelle. Là encore elle paraissait ne se rendre compte de rien.

Chaque matin, sitôt levée, elle répondait à l'appel.

— Jeanne Weiler.

— Présent !

Elle pliait ses draps, ses couvertures, les plaçait à la tête de son lit, mettant son paquetage en ordre. Elle nettoyait son dortoir...

On la fit entrer dans l'atelier n° 1 où est groupé le gibier de cour d'assises. Elle y faisait des « jours » sur les objets de literie destinés aux crèches et aux hôpitaux. A six heures quarante-cinq précises chaque jour, nu-tête dans une file de travailleuses, n'ayant pas le droit de détourner la tête, elle prenait la direction de l'atelier.

L'atelier n° 1 de Saint-Lazare ? C'est une grande salle, aux murs lambrissés, au milieu de laquelle trône, sur une estrade, une religieuse surveillante. Les ouvrières sont assises sur des chaises si basses qu'on pourrait les croire accroupies. On dirait que la surveillante va leur faire un sermon. Installée à l'écart, une détenue fait la lecture d'un ouvrage moral...

Entendez-vous ces lectures de votre jeunesse,

ô folle danseuse du bal nègre ? Vous faisaient-elles regretter de n'avoir pas modifié assez tôt l'existence où le destin vous entraîna ?...

Jeanne Weiler demeurait indifférente... Elle faisait sa tâche, ni mieux ni plus mal que les autres, et comme les autres, comme les femmes d'une condition plus inférieure, elle prenait part aux soucis et aux amours des héroïnes populaires des livres qu'on lui lisait, ayant vraiment une facilité extrême à s'isoler de son passé...

A l'atelier, les tueuses, les voleuses, groupées comme des écolières en classe, reprennent une âme d'écolière. Elles se chamaillent, sans bruit, se font des taquineries, voire des méchancetés dignes de collégiennes. La sœur gronde, punit...

Jeanne Weiler, meurtrière impitoyable, a fait comme les autres enfants-femmes et, comme les autres, fut châtiée...

Avant la cour d'assises, elle connut le prétoire...



Deux fois elle comparut. Elle avait bavardé plus qu'il n'était raisonnable, pendant le travail et la lecture... Une première fois le matin, elle quitta l'atelier pour rejoindre quatre autres prévenues de crimes intérieurs. On entendit un bruit de pas sous les voûtes. Les futures condamnées marchaient l'une derrière l'autre, et se taisaient. Une sœur remit le commandement de la procession à un gardien.



La promenade quotidienne

— Tournez-vous le visage contre le mur, grogna le gardien, lorsque les femmes arrivèrent devant le bureau du directeur.

Elles s'immobilisèrent.

Le gardien vérifia si elles étaient dans l'ordre prescrit. Allaient comparaître : Louise Butal, qui avait vendu du chocolat à une punie de cachot ; Marcelle Cazaud, qui avait brisé un vase de nuit, à l'étage des voleuses ; Jeanne Sartory, qui avait juré le saint Nom de Dieu et Jeanne Weiler...

Elles risquaient des réprimandes, la privation de cantine, l'interdiction d'écrire à leurs proches, la suppression des distractions permises à la prison : promenade, lecture ; l'isolement dans une cage grillée et le cachot noir...

Le directeur, M. Viala, présidait aux débats de l'étrange tribunal. A sa gauche se tenait le comptable de Saint-Lazare, qui fait fonctions de greffier. A sa droite, la sœur Perpétue, supérieure de Saint-Joseph et une autre religieuse. Un gardien faisait avancer les désobéissantes...

— Marie Tourneur m'avait dit qu'elle avait faim, bredouilla la première des prévenues, Louise Butal, une petite brune sans caractère. Je n'ai pas eu le courage de lui refuser mon chocolat.

— Trois jours de pain sec ! dit le directeur...

Marcelle Cazaud, se débattait sans conviction contre l'accusation d'avoir cassé un vase de nuit.

— Je ne l'ai pas fait exprès, disait-elle. J'ai marché dessus et comme il était ébréché, il a éclaté...

— La surveillante a entendu un bruit de discussion et de rires, vous étiez certainement en train de chahuter avec les autres. Vous aurez cinq francs d'amende.

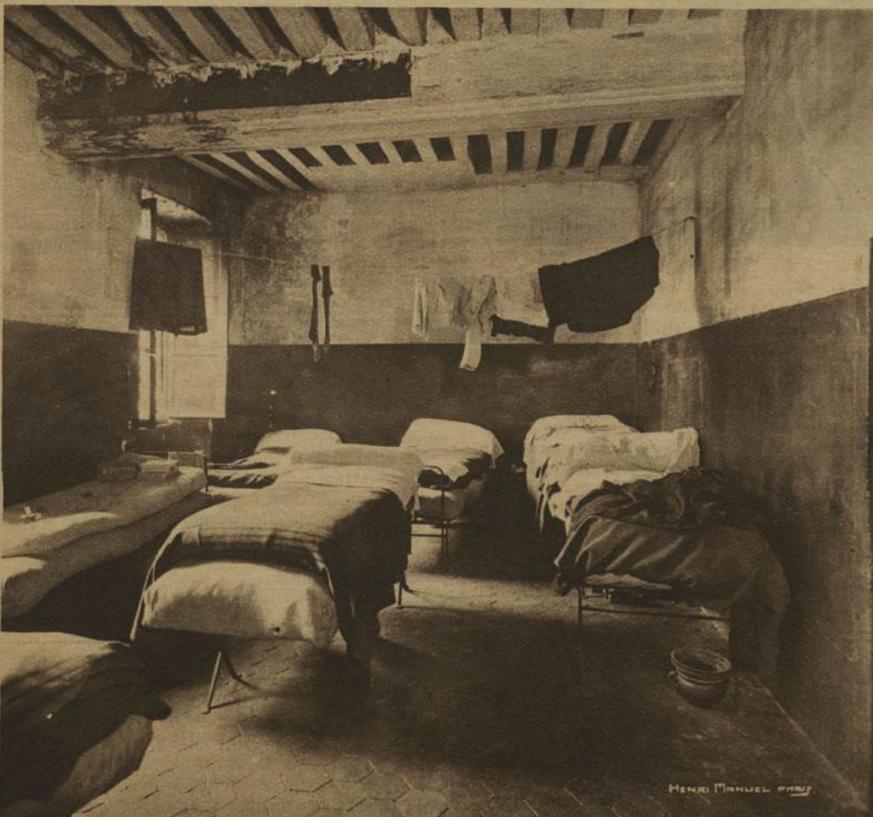
Jeanne Sartory jura ses grands dieux de n'avoir pas outragé la divinité.

— Ce n'est pas moi qui ai juré. On m'accuse toujours, on m'en veut...

Elle fut graciée.

— Il est défendu de bavarder pendant le travail, dit sévèrement M. Viala à Jeanne Weiler.

La première fois elle fut graciée. Mais la deuxième fois elle fut condamnée à cinq francs d'amende, c'est-à-dire à faire de l'ouvrage pour rien à l'atelier, pendant deux jours !...



Un dortoir de détenues.

(Photos Henri Manuel)



Une vue d'ensemble de la Cour d'Assises



des prisonnières.

A huit heures chaque jour elle était autorisée à se faire apporter du café au lait de la cantine. Un repas ne doit pas durer plus de vingt minutes à Saint-Lazare. Ensuite commence la promenade du matin : une ronde silencieuse dans un préau exigü. Rien n'est douloureux comme les promenades de prisonnières. Bien que les malheureuses enfermées ne jouent pas la comédie de la tristesse, on a l'impression de voir des bêtes en cage...

Neuf heures. Une cloche sonne. C'est l'heure de la rentrée à l'atelier... Jeanne Weiler reprenait sa tâche monotone jusqu'à deux heures et demie. Arrêt. Le règlement l'autorisait à dépenser huit francs par jour, sur ses ressources personnelles; elle se faisait apporter un peu de nourriture de la cantine : un plat de légumes, un plat de viande, du vin. Trois heures, elle descendait dans la cour pour la promenade de l'après-midi. A trois heures et demie le travail recommençait... jusqu'à six heures, heure du dernier repas...

A six heures vingt les détenues gagnent le dortoir, se mettent au lit et doivent dormir... L'heure du coucher à Saint-Lazare est le moment des confidences. L'âme des prisonnières se libère, en même temps que leur voix.

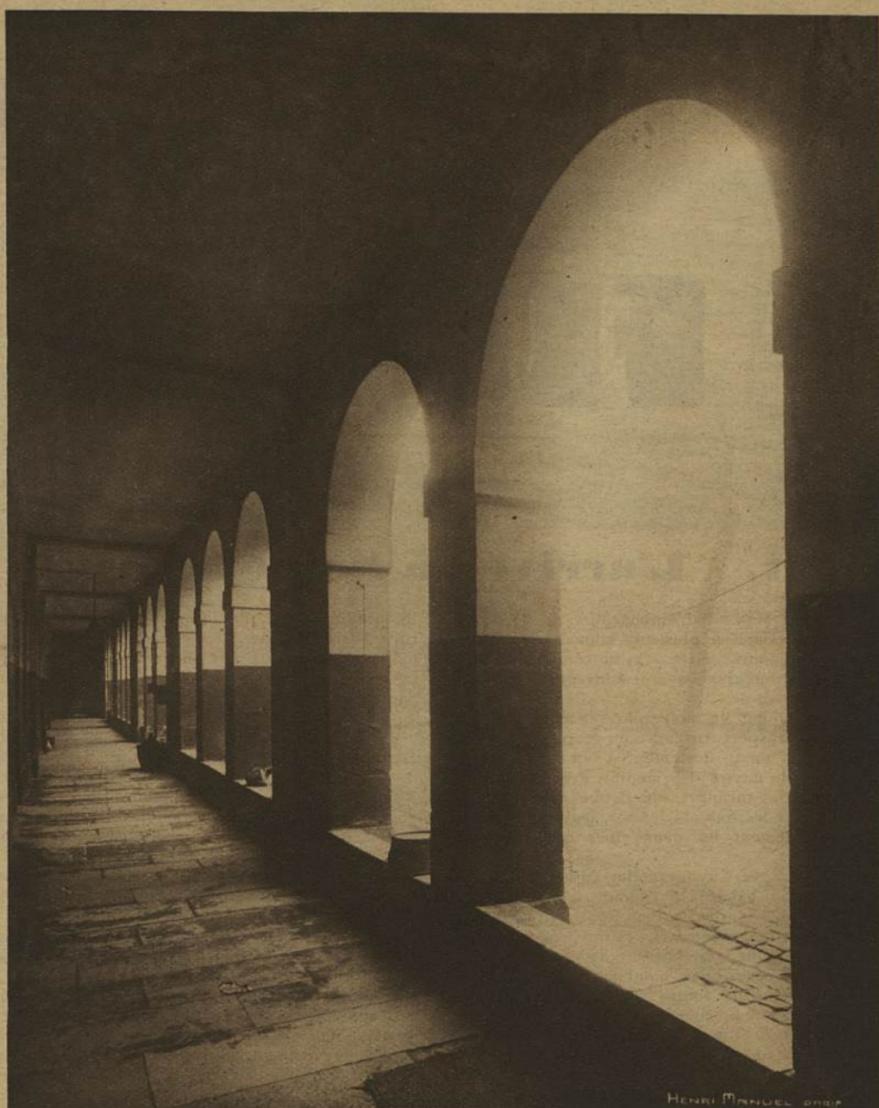
On se confie ses amours, ses chagrins, ses tristesses, ses regrets... Des intimités se créent, qui persistent même après le temps de la prison...

Mme Weiler, pendant huit mois, dut séjourner dans le dortoir commun, bien que son aisance lui permit de faire les frais d'une cellule particulière, dite pistole, louée à raison de trois francs la nuit, car toutes les pistoles étaient occupées par des détenues de marque... Enfin, il y a cinquante jours, on lui donna satisfaction. Elle eut pour compagne la femme Henry, qu'elle a retrouvée après le verdict, et une autre prisonnière...



On m'a dit que jamais pendant sa longue détention elle ne parla du crime pour lequel elle allait comparaître devant la justice des hommes. Un seul souci la hanta : le souvenir de son dernier enfant, un bébé qui a un an aujourd'hui et qu'elle connaît à peine.

C'est de cet enfant qu'elle entretenait M^e de Moro-Giafferri, l'avocat qui lui manifesta tant



Monastère ou prison ?

d'humaine pitié, chaque fois qu'il venait la voir, c'est-à-dire plusieurs fois par semaine; c'est de lui encore qu'elle parlait à son père, à ses deux autres enfants, quand, le mercredi et le samedi, elle était autorisée à les voir à travers les grilles du parloir des détenues.

Ah ! ce parloir ! Une cage où toutes les prisonnières hurlent en même temps pour que leurs parents, leurs amis puissent les entendre. C'est bien court une demi-heure de tendresse. Un gardien surveille l'échange des confidences...

Un jour, n'y tenant plus, Mme Weiler demanda à sœur Perpétue, supérieure des religieuses de Saint-Lazare, qu'on voulait bien lui laisser prendre son dernier né avec elle. Elle en avait le droit, l'enfant n'ayant pas atteint l'âge de quatre ans. Sa demande fut transmise. On lui fit remarquer que puisqu'elle aimait son enfant, elle n'avait pas intérêt à le faire vivre en prison. Ne pourrait-on le lui rappeler plus tard ? Elle s'inclina et ne renouvela jamais plus sa demande...

Le dimanche, elle allait à l'office comme toutes les autres prisonnières et chantait dans les chœurs. L'après-midi, son imagination se débridait dans la lecture d'ouvrages romantiques. Ses auteurs préférés furent, m'a-t-on dit, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Erckmann-Chatrian : *Les Misérables*, *le Collier de la Reine*, *l'Ami Fritz*...

Elle écrivait ensuite. Elle écrivait souvent, prenant sur la durée de ses repas le temps d'écrire. Lettres banales : quatre pages, qui ne doivent

pas contenir plus de quinze lignes et dans lesquelles les détenues doivent se borner à n'entretenir leurs proches que de leurs affaires personnelles...

Elle continuera pendant quelques jours encore à vivre cette existence relativement douce, par rapport à ce que sera l'expiation qu'elle va subir à la prison de Rennes... Elle a signé son pourvoi en cassation. Jusqu'à ce qu'il soit accepté ou rejeté, elle sera traitée comme une détenue, occupant la même pistole.

Dans trois semaines son sort sera révolu. Elle quittera le bâtiment Sainte-Éléonore pour aller dans le quartier des condamnées. Adieu la pistole, le droit aux repas de la cantine... On lui enlèvera ses robes légères. Elle revêtira le costume de bure, le mouchoir à carreaux, le bonnet brun des enfermées.

Dans deux mois un convoi quittera Saint-Lazare pour la prison de Rennes. Jeanne Weiler en sera. Elle descendra du « panier à salade » pour monter dans un wagon cellulaire.

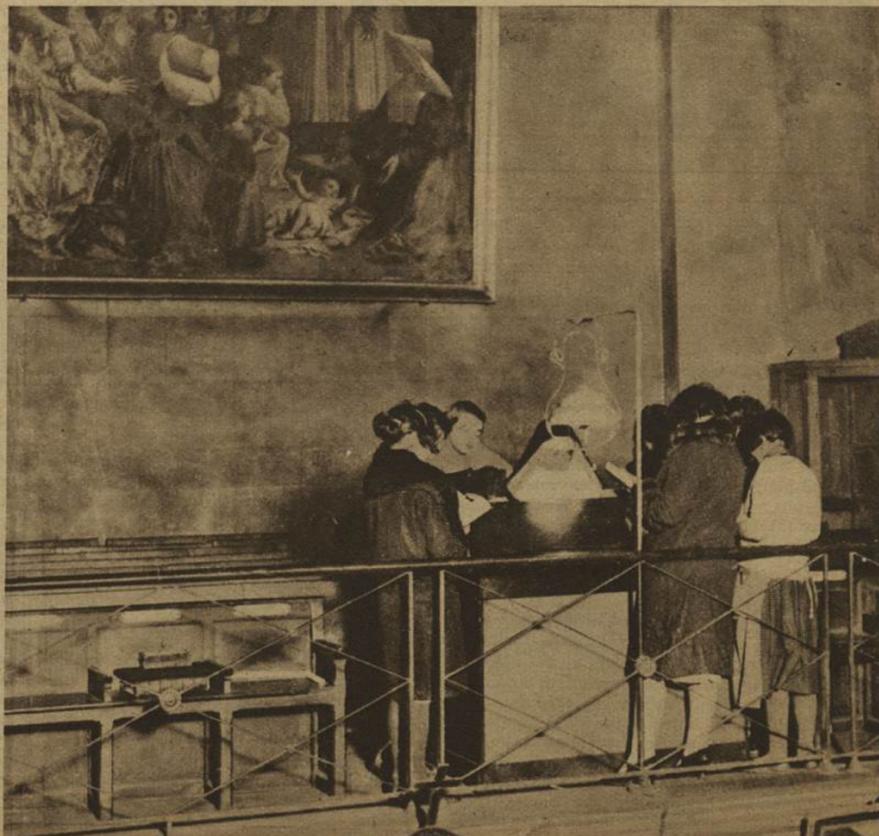
Regardez-la... Elle ne pleure pas. Elle est impassible, absente, comme si elle avait perdu son âme...

L'attitude qu'elle a gardée pendant une année de prévention, voire aux assises, laisse prévoir qu'elle subira son sort sans se plaindre...

Henri DANJOU.



d'Assises pendant le procès de Jeanne Weiler.



Des détenues sont autorisées à chanter dans la Chapelle.



III. - L'arrivée à Saint-Laurent

Le Maroni. L'embouchure de ce fleuve, large de plusieurs kilomètres, est toujours agitée. On ne compte plus les forçats évadés, naufragés à cet endroit.

La chaloupe du noir pilote accoste difficilement le transport. On lance un grappin. Le pilote le saisit et monte lestement à bord. Il prend la direction du navire et le conduit avec précautions à travers les méandres du fleuve aux eaux vaseuses. Par les hublots fermés, les forçats regardent avidement les deux rives qui se rapprochent :

A tribord, la Guyane hollandaise, parfois hospitalière ; à bâbord la Guyane française, terre du bagne. Les deux rives sont parallèlement sinistres et magnifiques. La nature, ici, est encore souveraine. Une large bordure de vase, des broussailles épineuses, des bambous gros et petits, des palmistes de toutes tailles, et surtout des palétuviers. Solidement enfoncés dans la vase sur d'énormes et hautes racines, plats comme des pagaies de géants, ces palétuviers apprennent aux nouveaux forçats combien il serait vain de vouloir s'évader dans ces inhospitalières forêts inondées



La voie ferrée à sa sortie de Saint-Laurent.

Saint-Laurent du Maroni. Une petite ville neuve et administrative, fief incontesté de l'Administration pénitentiaire en Guyane.

Deux longs appointements empiètent sur le fleuve et enfoncent leurs pilotis dans la vase. Ils ont été charpentés par les forçats, avec des bois de Guyane aux noms locaux, wacapon, balata, Saint-Martin, panacoco, angélique...

La Loire accoste l'appointement, tout blanc d'uniformes coloniaux aux plis impeccables. Visite médicale d'hygiène, appel des forçats ; distribution des sacs de paquetage, extraits des cales, parfois rongés par les rats, d'autres fois vides de leur contenu. Les titulaires de ces sacs vides se plaignent, on cherche les voleurs, mais on ne trouve ni voleurs ni effets volés. Personne n'a pourtant quitté le bord. Tant pis pour les volés, ils se passeront d'effets de rechange. « Et pas de rouspétance, vocifère un surveillant, ou bien c'est la boîte. »

Les volés se taisent, pensant à la « Belle » dont ils sentent déjà la chaude étreinte.

Tous les forçats sont sur le pont, en ordre serré. Un piquet de noirs soldats de la Coloniale est sur l'appointement. Le gouverneur approche, entouré du directeur de l'A. P. et d'une suite nombreuse. Le noir clairon sonne « V'la le général. » Les forçats se tordent. Les surveillants inscrivent des noms sur leur calepin, avec le motif : « Harangue du gouverneur ». On entend : « Faveurs aux bons condamnés. Punitions aux fortes têtes. Grâce toujours possibles. Refaire votre vie.

Réhabilitation... Les forçats se poussent du coude. On débarque. Des civières emmènent une dizaine de malades. Les relégués partent les premiers au camp, en attendant d'être dirigés sur Saint-Jean du Maroni, à dix kilomètres en amont de Saint-Laurent. Puis, c'est le tour des forçats.

Toute la ville est dehors pour l'événement. Il y a des Blancs, des Noirs, des Chinois, des Arabes, quelques Indiens. Et des Blanches, des Noires, des Chinoises, des Indiennes. Des négresses, aussi coquettes que les femmes des fonctionnaires, et portant comme celles-ci, avec autant d'aisance, les dernières créations des Galeries Lafayette. D'autres négresses presque nues, ou sordides. Des forçats libérés, pouilleux, misérables, lamentables déchets qui furent des hommes.

Des forçats embusqués, aux treillis très blancs et repassés, coiffés d'un large chapeau de paille de fantaisie.

D'autres forçats aux visages fiévreux et bronzés, aux treillis souillés, pieds nus ou dans des savates indéscribibles, portant des outils sur l'épaule, reviennent de quelque corvée insalubre, sous les ordres de surveillants crottés et las. Les nouveaux ont vite repéré ce tableau d'ensemble.

Ils déambulent dans la ville, encadrés de surveillants blancs et noirs. Les porteurs de sacs vides grognent, les autres se moquent, des disputes s'ébauchent, les surveillants vocifèrent.

Le camp des forçats.

La cohue s'arrête. Le poste. Le camp est une sorte de caserne sans fenêtres, où toutes les ouvertures sont solidement grillées. Dans les cases, rappelant en plus grand les chambrées du régiment, un lit de camp court tout le long des murs, laissant au milieu un couloir de deux mètres, appelé *coursier*. Dans le fond, un tonneau d'eau, puis les W. C. Une planche à paquetage complète le mobilier.

On a réquisitionné tous les surveillants et les porte-clés pour faire entrer les nouveaux dans les cases, vidées pour quelques jours des anciens occupants. Les porte-clés sont des forçats, en majorité des Arabes, qui assument la charge de garder leurs co-détenus. Ils ouvrent et ferment les portes, fouillent les condamnés à chaque entrée et sortie du camp, prennent la garde la nuit et font les rondes avec les surveillants, partent avec eux à la chasse à l'homme quand une évasion est signalée, écoutent, épient, espionnent, délatent. En revanche, l'A. P. leur octroie des gratifications en vivres, café, vin, tafia, tabac. Ils sont exempts de corvée. Ils ont une case à part. Ils peuvent aller seuls en ville, et servent ainsi de commissionnaires aux détenus enfermés, ce qui leur procure pas mal de bénéfices.

Les surveillants, se reposant sur eux de la surveillance effective, ces porte-clés ont beaucoup d'autorité. Sans scrupules, ils délatent même les surveillants à l'autorité supérieure, qui se sert d'eux, mais les méprise pour leur basse mentalité. Un directeur de l'A. P. dira d'eux : « L'emploi de porte-clés n'a jamais été un signe d'amendement. »

Il y a parmi eux des assassins de toute une famille — ce n'est pas rare en Algérie — qui gardent des forçats condamnés à cinq ans de travaux forcés, pour complicité de vol qualifié, pour voies de faits envers un caporal ou pour avoir détérioré des effets militaires.

Comme tous ces Arabes, sans exception, sont invertis, ils recherchent parmi les nouveaux ceux qui leur plaisent le mieux. Ils s'ingénient alors pour leur procurer un emploi où ils pourront les rejoindre facilement. Et on voit ceci : de jeunes souteneurs, qui rançonnaient les filles sur les boulevards de leur ville, devenir filles à leur tour et se prostituer à des Arabes. Des jeunes assassins de vieilles femmes, vendant leur corps au plus offrant. La vie est dure au bagne, maigres sont les rations, et l'homme est souvent lâche devant la souffrance.

Tous les nouveaux sont maintenant entassés dans les cases. C'est le soir. On leur sert pour dîner soixante grammes de riz cuit. Surveillants et porte-clés vérifient la solidité des barreaux en les frappant d'un marteau l'un après l'autre. Puis, ils barrent et verrouillent les portes. Les forçats sont seuls pour toute la nuit.

Ceux qui dorment d'un profond sommeil, ne retrouveront plus, le lendemain, ni sac, ni effets, ni souliers.

Tout est passé à travers les barreaux. Le voleur anonyme a appelé un porte-clés, qui a emporté tout le paquet pour quelques sous. Il n'aura pas de peine à revendre tout cela au village, à n'importe qui. Au réveil, le volé accuse, souvent à tort, un voisin. Disputes, querelles, batailles souvent sanglantes, qui se terminent à la « boîte », quand ce n'est pas à l'amphithéâtre.

Dans les bureaux de l'A. P. les employés travaillent activement à dresser les listes de répartition des nouveaux. L'organisation du bagne est

La Loire accoste l'appointement de Saint-Laurent.

A droite : Les surveillants dans leurs blancs uniformes.

très différente de celle d'une prison métropolitaine. Ici, on se contente de garder les détenus et de leur faire exécuter les travaux spécialisés, sous les ordres d'un entrepreneur du dehors. Au bagne, pas de ces petits travaux spécialisés ; tous les travaux nécessaires à la vie des hommes sont exécutés par les forçats. Il faut bien que l'A. P. tienne compte des professions des condamnés pour les placer utilement dans les services. Les ouvriers d'art iront à l'atelier des travaux de Saint-Laurent, ou de Cayenne, ou de Kourou, ou des Iles du Salut, selon que ces quatre principaux centres en ont plus ou moins besoin. De même pour les boulangers, les jardiniers, les comptables, les bouchers, les tailleurs...

A la recherche d'une « placarde »

Le hasard du placement décidera de toute la vie du forçat. Les veinards seront cuisiniers, pharmaciens, comptables, magasiniers... Les déveinards iront faire les corvées insalubres et éternuantes dans les camps et les chantiers forestiers, ou sur les tronçons de routes. A eux toutes les intempéries, les fièvres et tous les accidents de la brousse coloniale. Aussi, des intrigues multiples président à la répartition des forçats. Les aides-comptables vendent les bonnes places aux plus offrants. L'emploi de cuisinier au camp de Saint-Laurent rapporte plus de cent francs par jour. Non pas qu'il soit payé ; mais la vente des vivres volés sur les rations, avec l'aide de différents complices qui ne sont pas tous des forçats, rapporte plus qu'un salaire. L'emploi de cuisinier dans les hôpitaux rapporte davantage peut-être, toujours pour les mêmes raisons. A la pharmacie on vendra les médicaments ; à l'hôpital on vendra les objets de pansements, destinés aux malades ; dans les magasins de la Pénitencière, on vendra les effets, les souliers, le savon, le pétrole, etc. ; dans les cambuses, les vivres de conserve, le vin, le café en grains, les légumes secs, etc. ; et des paniers de pains sortiront des boulangeries tous les jours pour être vendus au dehors.

Tous ces vols sont accomplis avec une rare adresse et un ensemble touchant de complicité. Ceux qui en profitent savent parfaitement que c'est au détriment des forçats. Mais l'habitude de ces vols est telle en Guyane que personne n'y fait plus attention.

Les forçats ayant de l'argent, vont eux-mêmes aux cuisines, sans presque se cacher, et achètent un bifteck, de la graisse, du café, aux cuisiniers. Ils rachètent ainsi une partie de leur ration pour ne pas mourir de faim.

Un commandant voulut un jour faire cesser ces vols. C'était aux Iles du Salut. Sachant que ses agents étaient ou impuissants, ou



La gare de Saint-Laurent du Maroni.



complices, sachant que les emplois de cuisiniers étaient vendus par les comptables, le commandant décida

de faire choisir le cuisinier en pied par les forçats eux-mêmes : « Choisissez entre vous le plus intègre pour l'emploi de cuisinier, leur dit-il. Cent voix répondirent : « Barrabas, Barrabas ».

Le forçat Barrabas était intègre entre tous. Il s'en fut aux cuisines. Pendant plusieurs jours les hommes touchèrent leurs rations intégralement. Barrabas allait lui-même à la cambuse pour toucher ses vivres, vérifiait les poids et les balances qu'il savait truquées, et, dans sa cuisine, il avait posé des cadenas aux couvercles de ses marmites. Les forçats pauvres étaient dans la joie. Jamais ils n'avaient autant mangé, et aussi bien, car Barrabas était un as de la poêle. Les forçats plus riches, eux, faisaient une drôle de tête. Plus de bifteck, ni de café en supplément, mais la ration comme tout le monde.

Les cambusiers ne pouvaient plus rien voler. Les boulangers étaient contraints de livrer du pain cuit et au poids réglementaire.

Tous ces voleurs lésés résolurent de jouer un tour à Barrabas. Ils payèrent un habile voleur, qui s'introduisit dans les cuisines et détourna une boîte de graisse. Des surveillants, pressentis aussitôt, firent une fouille. Il manquait une boîte de graisse. Barrabas était responsable. Il fut remplacé.

Les vols continuèrent. Ils continuent toujours. On comprend donc les intrigues des forçats pour avoir des places. Dans telle place ils gagneront de l'argent, alors que dans telle autre, c'est la faim, les punitions, la noire misère, la maladie, la « crève ». Les nouveaux sont vite au courant de toutes ces choses. Rares seront ceux qui mépriseront ces intrigues. La contagion gangrène tout, jusqu'à l'air qu'on respire. Votre voisin à qui, cependant, vous faites des politesses, est un lâche délateur calomniateur, et vous ne le savez pas. Tel autre s'est prostitué à un Arabe porte-clés, au cuisinier ou à un « fort à bras ». Celui-ci attend que vous dormiez pour voler vos souliers ou couper vos poches. Celui-là pris en éphébe. Il l'assassinera froidement au milieu de la nuit.

Et l'A. P., impuissante et inerte, ne peut qu'enregistrer ces faits épouvantables qui se renouvellent depuis 1854, sans aucun espoir de réformes réelles.

Nous sommes au bagne de la Guyane française.

(A suivre.)

Eugène DIEUDONNÉ.

Un chien fidèle

New-York, Novembre 1929.

Lorsque Mr et Mrs Patrick Murphy furent arrêtés au cours d'une partie fine et menés au poste de police pour avoir enfreint la loi de la prohibition, Beauty, un setter irlandais qui avait assisté à l'arrestation de ses maîtres, se montra résolu à partager leur infortune.

Il sauta dans le panier à salade qui emportait le couple, et passa la nuit au violon, à leur côté.

Le lendemain, comme les coupables étaient une fois de plus hissés dans la voiture, pour se rendre à l'interrogatoire, Beauty était prêt à les suivre.

Mais le chauffeur le repoussa brutalement et referma la portière.

Beauty ne se laissa pas décourager pour si peu. Il partit au grand galop derrière la voiture. Essoufflé, tirant la langue, il fit irruption au poste, et sauta sur le banc des accusés, manifestant sa joie d'une façon bruyante.

Ses aboiements frénétiques noyèrent les dépositions du policeman et les questions du juge.

Quant aux inculpés, ils étaient si joyeux de retrouver leur brave compagnon, qu'ils ne tarisèrent plus d'éloges sur son compte :

« Figurez-vous, monsieur le juge, Beauty sait, lui aussi, boire du whisky ».

Gendre et belle-mère

Varsovie, Novembre 1929.

Le journal polonais « Dobry Wieczor » (Bon soir) raconte l'aventure suivante, arrivée à M. Ladislans J., jeune et brillant attaché de ministère.

M. Ladislans J. avait fait connaissance de Mlle Annette R., fille d'un grand industriel varsovien, et, séduit par ses charmes, manifesta l'intention de l'épouser. Sa demande fut agréée par le père de la jeune fille. Quant à la mère, elle envoya, de Paris où elle « faisait une saison », son consentement et promit de venir pour le jour du mariage.

Quelques jours avant la date fixée pour la cérémonie nuptiale, M. Ladislans était en train d'enterrer joyeusement sa vie de garçon dans les boîtes de nuit de Varsovie quand subitement un tango voluptueux lui révéla les charmes, quelque peu mûrs en réalité, d'une belle incarnée qui éblouissait tout le monde par son élégance parisienne.

Après avoir « fait » plusieurs belles ensemble, la dame s'aperçut tout à coup que son dernier train était parti et M. Ladislans l'invita à passer le reste de la nuit à un hôtel près de la gare.

Mais la police polonaise a la fâcheuse habitude de visiter à des heures tardives les couples amoureux réfugiés dans les hôtels, et quelle ne fut pas la stupeur et la confusion de notre héros et de sa compagne d'une nuit, quand ils apprirent, en déclarant leur identité, que la dame était la future belle-mère et le dormeur... son futur gendre...

Une audience dans les airs

New-York, Novembre 1929.

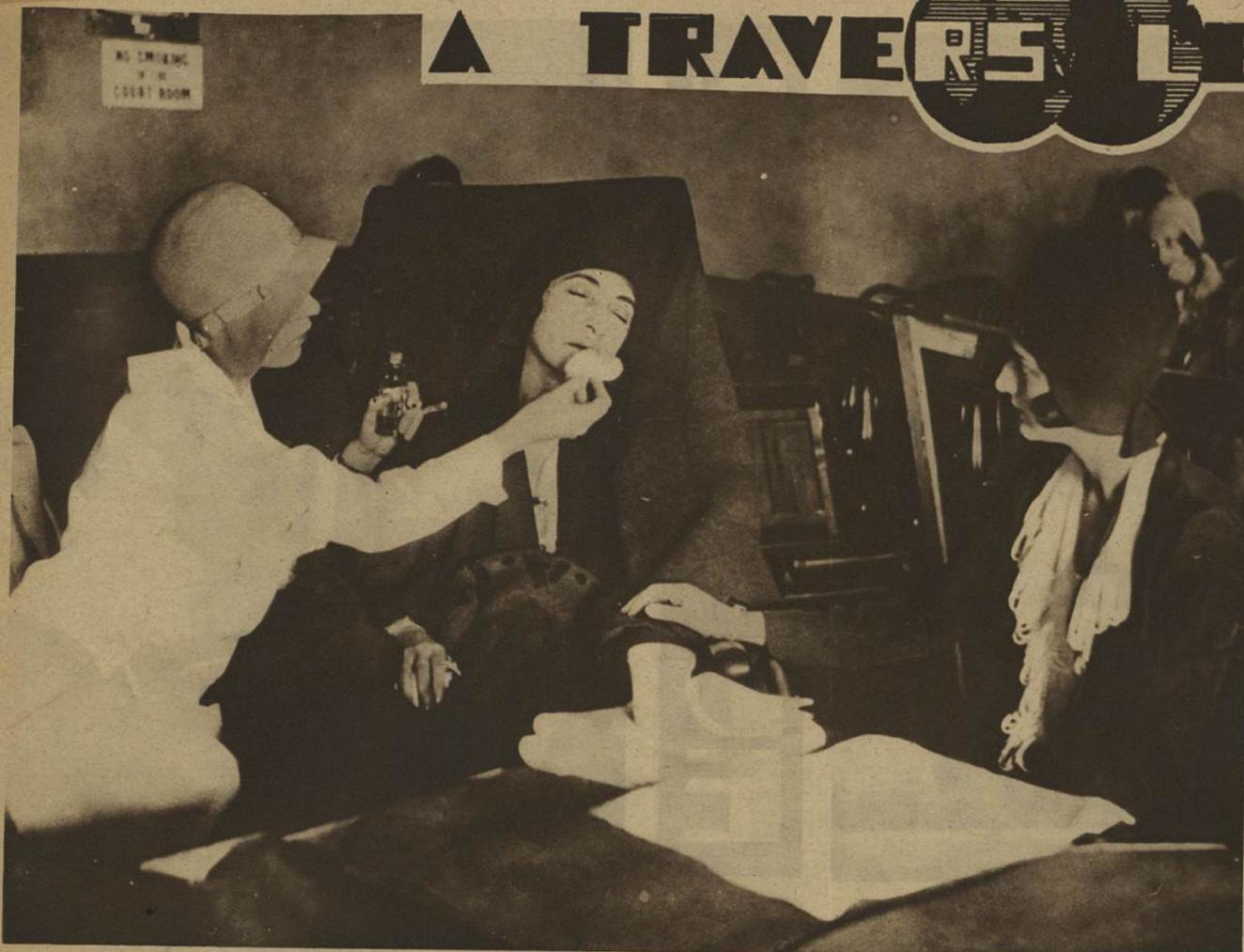
Au cours d'un amerrissage en plein brouillard, l'aviateur William Alexander avait causé la mort de deux enfants sur la côte de Coney Island.

Arrêté pour homicide par imprudence, il dut répondre de son acte devant le tribunal.

Ne pouvant donner au juge une explication suffisamment claire des circonstances dans lesquelles l'accident s'était produit, Alexander emmena le juge, le représentant du ministère public, l'avocat, et la sténographe du tribunal, à bord de son hydravion.

Survolant Coney Island à une altitude de mille mètres, l'aviateur démontra au tribunal qu'il était impossible, en plein brouillard, d'amerrir à une allure modérée, et afin de donner plus de poids à cette démonstration, il effectua quelques manœuvres périlleuses, qui parurent grandement impressionner les représentants de la justice.

Lorsque ceux-ci se retrouvèrent sur terre, le juge qui était quelque peu défait, ajourna l'audience et demanda à réfléchir avant de prononcer sa sentence.



Tandis que son mari, magnat des théâtres de Los Angeles, est poursuivi pour chantage, Mrs Pantages, condamnée pour homicide par imprudence, s'évanouit dans la salle d'audience du tribunal.

Jack l'Eventreur en Allemagne

Mayence, Novembre 1929.

La population féminine de Dusseldorf est terrorisée par les exploits d'un mystérieux maniaque, surnommé Jack l'Eventreur allemand, qui s'attaque exclusivement aux femmes et toujours le soir. L'autre jour, à 9 heures, le gardien d'un square relevait une femme évanouie, qui portait plusieurs coups de couteau à la tête. Quand elle revint à elle, on apprit que, servante dans un restaurant, elle rentrait chez elle, après sa journée de travail, quand un homme l'avait attaquée.

Une heure plus tard, on trouvait dans le même quartier une autre jeune femme baignant dans son sang; elle portait d'affreuses blessures au cou et à la poitrine.

Ces deux meurtres portent à dix-sept le nombre des victimes du sanguinaire maniaque, exploits qu'il a commis en moins de huit mois.



Un curieux phénomène s'exhibe actuellement à Berlin : Mortado, le jet d'eau vivant. On voit distinctement les trous d'où l'eau jaillit.

Lecture de pensées

New-York, Novembre 1929.

Le clairvoyant Hindou Hernam Singh, dont les séances d'occultisme avaient lieu dans une baraque de la foire de Coney Island, a été récemment arrêté et traduit devant les Assises pour avoir assassiné son rival dans un accès de jalousie.

Singh avait refusé de faire des aveux, mais au moment où le jury allait se retirer, il changea brusquement d'avis, et confessa son crime.

Cette circonstance lui valut l'indulgence du jury, et l'Hindou, qui était menacé de la peine capitale, fut condamné à la réclusion.

Le « clairvoyant » donna lui-même l'explication de sa confession de la dernière heure en disant qu'il avait, grâce à son pouvoir occulte, pénétré la pensée des membres du jury.

Il devina ainsi que, seuls, des aveux complets le sauveraient de la chaise électrique, et que le jury était décidé à se montrer implacable au cas où il continuerait à se taire.

Un homme cherchait Diogène

Gênes, Novembre 1929.

Fernando Cacalli, conducteur de chemin de fer à Gênes, rentré une nuit inopinément à la maison, n'y trouva pas sa femme.

Comme il la soupçonnait d'entretenir des relations coupables avec un aubergiste voisin, il se précipita à l'« Osteria » et trappa furieusement à la porte.

Le patron, en chemise de nuit, vint lui ouvrir. Cacalli fouilla partout, ouvrit toutes les armoires. En vain ! Sa femme restait introuvable.

Avant de sortir, il eut l'idée de soulever le couvercle d'un tonneau de vin.

Signora Cacalli y était accroupie, plongée jusqu'au cou, dans du vin rouge.

Contre la nouvelle bacchante, le mari outragé a introduit une instance en divorce.

Trois hommes sur la route

Bilbao, Novembre 1929.

La lecture du roman policier peut quelquefois rendre des services appréciables comme le témoigne l'aventure qui vient d'arriver à Senor Lozano, industriel à Bilbao.

Rentrant dernièrement dans sa voiture, en compagnie d'un ami, de San Sébastian à Bilbao, il aperçut sur la route une jeune nonne, qui faisait des signes désespérés. Sur son ordre le chauffeur stoppa. La religieuse déclara qu'elle allait à Eibas, chez un malade et pria « ces bons messieurs » de bien vouloir la prendre dans leur automobile : le ciel les récompenserait certainement pour cette bonne action.

Senor Lozano lui dit de s'asseoir à côté du chauffeur et l'automobile repartit.

Mais le chauffeur, grand lecteur de romans-détectives, se mit, tout en surveillant la route, à examiner d'un coup d'œil sa pieuse voisine et conçut bientôt quelques doutes sur son identité.

— Posez donc votre valise, elle doit vous gêner, lui dit-il enfin.

Car nous avons oublié de signaler que la nonne tenait une petite valise en cuir dans ses mains.

Et c'est précisément ces mains qui éveillèrent tout d'abord les soupçons du chauffeur : grandes, fortes et poilues, elles semblaient démontrer que les saintes femmes n'étaient pas exemptes de quelques qualités viriles.

— Non, je vous remercie, répondit-elle, il y a là des flacons et des instruments médicaux, et j'ai peur qu'ils ne se cassent.

Le regard du chauffeur tomba sur les pieds de la nonne et le résultat de son examen fut tel qu'il stoppa brusquement et déclara à son patron qu'il y avait une panne.

— Est-ce que cela va durer longtemps ? demanda la religieuse.

— Non, une minute. Mais ayez la bonté de descendre, car je dois prendre mes instruments qui se trouvent sous votre siège.

Ce disant le chauffeur tendit une main à la nonne pour lui aider à descendre prit de l'autre sa valise, remonta sur son siège et démarra à toute vitesse.

— Qu'est-ce que cela signifie ? clamèrent les deux voyageurs ? Etes-vous fou ?

— Regardez plus tôt ce que contient cette valise répliqua le chauffeur.

Senor Lozano ouvrit la malette et en sortit trois revolvers chargés.

A ce moment même le chauffeur aperçut devant lui sur la route deux autres nonnes faisant des signes.

— Accélérez ! Passez en vitesse cria M. Lozano.

Une heure après les trois bandits déguisés étaient appréhendés par la police.

Le taxi optimiste

Bombay, Novembre 1929.

Au cours d'une escale du paquebot *Naldera*, à Bombay, un passager descendu à terre, héla un taxi et lui fit faire le tour de la ville.

Puis il regagna son bateau, et comme il manquait d'argent pour régler le taxi, il dit au chauffeur d'attendre, pendant qu'il allait chercher dans sa cabine la somme nécessaire.

Le taximètre marquait à ce moment une dizaine de rupees (c'est-à-dire quinze shellings). Peu de temps après, le *Naldera* leva l'ancre.

Mais Syed Abdul Hafiz, le chauffeur de taxi, docile à l'ordre de son client, continuait à stationner sur le quai, et comme des badauds qui avaient assisté à la scène, lui signalèrent à plusieurs reprises le départ définitif du paquebot, Syed Abdul Hafiz hocha la tête d'un air entendu, en déclarant : « Il finira bien par revenir un jour ou l'autre... »

Au matin, celui-ci marquait 184 rupees (treize livres, seize shellings).

Des policemen vinrent à ce moment appréhender le chauffeur optimiste et l'emmenèrent au poste pour stationnement illicite !...

Nudisme et divorce

Berlin, Novembre 1929.

Le fait de se baigner toute nue dans une rivière constitue-t-il un cas de divorce ?

Le tribunal de Berlin vient de résoudre cette question par l'affirmative.

On sait que « le nudisme » a de très nombreux adeptes en Allemagne.

La femme d'un honnête ouvrier berlinois, après une scène de ménage, pour faire la nique à son mari, s'était rendue sur les bords d'un lac appartenant à une colonie nudiste et s'y était publiquement baignée.

Le mari demanda le divorce ; le tribunal lui a donné gain de cause, en spécifiant que l'action de se baigner toute nue, en compagnie des hommes, ne constitue pas une faute en elle-même, mais qu'elle peut motiver le divorce si le mari ne donne pas son consentement.



Ces deux policemen aviateurs, attachés à l'aérodrome d'Oakland, en Californie, sont chargés des rondes de nuit au-dessus des contrées environnantes.



mes dans une « Boîte » russe.

Marc-Antoine. J'étais sûr qu'il savait déjà tous les détails de l'affaire, car cet homme qui contrôlait de grands établissements, traite d'importantes affaires, dîne avec des ministres, plonge en même temps par son passé et par des amis qu'il n'a point reniés dans les plus troubles énigmes de Montmartre.

Je ne m'étais pas trompé. Marc-Antoine, me voyant entrer, me fit signe de l'attendre. Il était à une table brillante où l'avaient convié des diplomates du Sud-Amérique. Son métier l'obligeait à y rester longtemps. Mais son personnel est bien stylé. Sur un autre signe que je connais bien un maître d'hôtel le prévint respectueusement qu'on l'appelait de Londres au téléphone. Je me glissai donc dans la cabine téléphonique.

Ce fut là qu'il me dit :
— Palacio a été descendu place Blanche sur l'ordre d'un bootlegger qu'il avait repassé. Tu vois si j'avais raison. Le nègre lui a serré la main et de la gauche a tiré trois coups de pétard. Palacio en a esquivé deux. La troisième balle en pleine poitrine. Il peut y rester.

Je ne m'attardai pas à Montmartre ce soir-là. Je ne sais quoi de pesant, de malsain, de dangereux me semblait circuler dans l'air de nuit que les lumières aveuglantes transformaient en jour faux et cruel. Certes, j'avais entendu plus d'une histoire qui avait eu la mort pour épilogue, entre la place Blanche et la place Pigalle; j'avais même connu des hommes qui l'avaient souvent déchainée : Barbou-le-Corse, Guy et Marc-Antoine lui-même.

Mais tout cela avait trait à leur passé plus ou moins lointain, à des histoires dont je ne voyais que le survivant. Tandis que là, j'avais bu un verre avec la victime, j'avais encore dans la mémoire le ferme et dur dessin de son visage, j'avais entendu la détonation, j'avais rêvé devant la pharmacie d'où on l'avait emporté tout sanglant. La jungle de Montmartre, soudain, avait devant moi, lâché ses fauves...

Mais, dès le lendemain, le malaise fut dissipé et, comme minuit approchait je me dirigeai de nouveau vers les places et les rues fascinantes. J'avais d'ailleurs un but nouveau à mon insatiable curiosité : le bureau de tabac où j'avais connu Palacio. N'était-ce pas là qu'il avait noué ses dernières affaires, n'était-ce point là que le coup de feu tiré place Blanche avait été armé ?

Les nègres remplissaient de nouveau l'étroit débit de leur foule et de leur jacassement. Mais ils ne me semblaient plus des enfants débonnaires. Dans leurs cris, dans leurs rires, j'entendais une inflexion sauvage, féroce. Dans leurs mouvements ondulés je croyais voir une menace.

Les deux colosses noirs avec qui discutait Palacio lorsque Marc-Antoine l'avait appelé étaient là. Je remarquai que leurs gros doigts sombres étincelaient de diamants et qu'ils avaient l'air plus riche et plus arrogants que les

MONMARTRE

autres. Et leurs visages étaient immobiles comme des masques d'idoles.

Je ne pouvais m'arracher à ce spectacle barbare et commandais l'une après l'autre des boissons inoffensives pour motiver ma présence contre le zinc du comptoir. Combien suis-je resté là ? Je ne le sais vraiment pas. Mais tout à coup la porte battit avec violence, un courant d'air frais passa dans l'atmosphère viciée et le bruit de la rue domina le tumulte. Soudain ce tumulte même tomba et il se fit un étonnant silence.

Sur le seuil se tenait Palacio, l'assassiné de la veille.

Il était en smoking, ce qui soulignait la pâleur affreuse de sa figure. Sa poitrine bombait anormalement. Il tenait ses deux mains enfouies dans les poches de son veston et dans chacune d'elles, sans même avoir grande habitude des mœurs de Montmartre, on devinait la forme d'un revolver.

— Il va tirer à travers l'étoffe douze balles au hasard, me dis-je, et faire une boucherie pour se venger.

Les deux colosses noirs firent un geste vers leurs poches, mais Palacio fixa sur eux un regard si farouche qu'ils ne l'achevèrent pas. Je m'attendais sans cesse à entendre crépiter les balles de celui qui se tenait comme figé sur le seuil.



Deux hommes, assez insignifiants d'apparence, jouaient aux cartes.



Devant la pharmacie paisible avec ses boccux rouges et verts.

Mais il ne tira pas et se mit en mouvement vers le zinc. Il avançait à pas lourds, mesurés. On sentait que les quelques mètres lui semblaient un très long chemin. Tout le monde s'écartait sur son passage. Il vint s'insérer entre les deux nègres énormes.

— Un rhum double, commanda-t-il d'une voix blanche.

Puis se tournant vers son voisin de droite et les deux mains toujours enfouies :

— Sers-moi.

L'autre qui devait sentir le poing de Palacio et son arme sur le ventre, porta le verre jusqu'à la bouche de l'homme roidi. Le rhum tremblait entre ses grosses mains baguées. Palacio but d'un trait, avidement, reprit sa respiration et dit :

— Un nouveau chèque.

Le nègre sortit un carnet, signa, et sur un geste de Palacio le glissa derrière la pochette de soie.

Alors Palacio fit demi-tour et se remit en marche vers la porte.

Un mouvement irraisonné me porta contre lui. Quoi qu'il eût pu faire dans son existence, il était parmi des ennemis nombreux, exsangue, et se tenant debout par un effort tel que je ne pouvais que l'admirer.

Peut-être fis-je bien de sortir avec lui, car dehors il y avait déjà un groupe compact de nègres qui criaient et riaient sans doute, mais qui pouvaient fort bien glisser un couteau entre les épaules d'un homme seul.

Un taxi attendait devant le trottoir. Palacio voulut monter à l'intérieur, mais ses forces le trahirent. Il chancela. Instinctivement, je le pris par la taille, le hissai.

A peine sur les coussins, il s'évanouit. Mais le taxi avait à peine démarré (il avait dû lui don-

ner les adresses d'avance) que la douleur le fit revenir à lui. Il tira de sa poche un flacon de cognac, en avala une large rasade. Déjà la voiture s'arrêtait. Il descendit, je l'y aidai de mon mieux.

Ce fut alors qu'il s'aperçut de ma présence.

— Ah, l'ami de Marc-Antoine, dit-il... Merci.

Je te revaudrai ça...

Nous étions devant un des plus luxueux établissements de Montmartre. Il y pénétra de son pas lourd, mesuré. Je le suivis. Il commanda du champagne, insulta quelques américains assez vulgaires qui ne répondirent pas.

Puis une coupe à peine achevée il s'en alla.

Nous fîmes de la sorte trois restaurants nocturnes. Je m'attendais d'un moment à l'autre à le voir tomber. Mais il serrait les dents, buvait un alcool et reprenait sa tournée. Nous n'avions pas échangé un mot quand, visiblement à bout de forces il entra dans un café de la rue Pigalle.

Là il s'accota dans un coin, demanda du vin chaud et ferma les yeux. Quand il les ouvrit, ils étaient vagues à faire peur.

Mais peu à peu je vis leur expression se préciser, se durcir et une très légère coloration anima ses joues. Je suivis son regard, et ne compris pas ce qui le galvanisait ainsi. En face de nous deux hommes, assez insignifiants d'apparence, jouaient aux cartes.

— Qu'y a-t-il ? demandai-je malgré moi...

— C'est une belote, dit Palacio avec un rictus... Hé bien, c'est une belote qui m'a valu ma balle et qui me vaudra tous les malheurs que j'aurai... C'était il y a un an. Je revenais de Suisse, fauché. Je rencontre un ami, un vrai — j'y croyais encore — avec qui j'avais été aux mousses, une paye, tu te rends compte, plus fauché encore. Et sa femme à l'hôpital. Il avait combiné un coup, un cambriolage, une vieille bonne femme pas très loin... avenue de Clichy... Il fallait être deux : un en haut, l'autre au guet... Je n'aime pas ces affaires-là. On se mouille cher pour pas grand chose. Mais j'avais pas d'autre moyen de l'aider. Je marche... Et on joue à la belote pour savoir qui irait en haut. Au perdant le plus dur travail.

« Je l'aimais bien ce copain, depuis les mousses et puis il avait été pris deux fois... Moi j'ai toujours passé au travers. Si jamais j'étais fait je payais trois fois moins... Alors, j'ai triché pour perdre, tu entends, pour monter dans la tôle.

« Ça s'est bien passé... La vieille dormait à poings fermés. Je n'ai pas eu à me servir de mon sac de sable.

« J'ai tout envoyé par la fenêtre au copain qui guettait : bijoux, billets, titres... Quand je suis descendu, il était envolé... Il est parti pour l'Australie. Il a eu tort. Je ne l'aurais pas cherché, je te le jure. Sa figure m'aurait fait trop mal à voir...

« Depuis cette nuit-là, j'ai plus confiance en rien, ni personne. Je suis perdu, je ne suis plus régulier. Je me fous de tout. Je n'ai plus d'honneur, comme dit Marc-Antoine. Alors on me tire dessus et on a raison. Seulement je suis encore solide. C'est pas pour cette fois... Je me suis fait bander la poitrine à claquer et je me montre à tous les ennemis — et j'en ai — qui me croient fini.

« Allons, viens, j'ai encore des gens à bluffer... Et dis-toi bien que si un même me pousse, je tombe sans avoir même la force de tirer. »

Et nous allâmes dans une boîte russe.

(A suivre)

J. KESSEL.

DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Les Livres

L'EDEN DU PACIFIQUE
par J. Lucas-Dubreton (1)

La réalité est quelquefois plus invraisemblable que la fiction la plus audacieuse. Jamais ce paradoxe, qui est devenu un lieu commun, comme tous les paradoxes, n'aura trouvé de plus éclatante confirmation que l'extraordinaire aventure de Charles-Marie-Bonaventure (sic !) du Breil, marquis de Rays. Ce noble personnage avait imaginé de coloniser une île du Pacifique qu'il n'avait jamais vue et qu'il croyait, sur la foi des récits des navigateurs — ou qu'il feignait de croire — parée de toutes les grâces d'une végétation luxuriante et favorisée d'un climat particulièrement heureux. Était-ce un simple escroc ? Était-il lui-même, au contraire, sa première dupe et la victime d'une imagination sans frein ? Son historien, M. Lucas-Dubreton ne s'attache pas à résoudre le problème et se contente de mettre en valeur tout le pittoresque de cette étonnante aventure. Toujours est-il que le marquis du Breil lança l'affaire à grand fracas, soutira des sommes formidables à des milliers de pauvres gens qui rêvaient d'une vie meilleure, en faisant miroiter à leurs yeux le mirage de cet Eden du Pacifique. Sur des vaisseaux délabrés : le Chandernagor, l'India, la Nouvelle-Bretagne, frétés au rabais et qui par miracle tinrent la mer, ces émigrants, préalablement lestés de leurs économies, s'embarquèrent vers des destinées fabuleuses. Ce qui leur advint, la lutte de ces misérables contre l'ingratitude du sol et l'inclémence du climat, les scènes de cannibalisme, de piraterie, les agonies effroyables sur des plages désolées... demandez à M. Lucas-Dubreton de vous l'apprendre...

Comme le simple récit de ces atrocités et de cette pitoyable ruée vers l'or nous touche plus que les romans les plus ingénieux ! Comme nous hésitons peu à remplacer dans notre bibliothèque, le « Port-Tarascon » d'Alphonse Daudet, simple adaptation humoristique de cette histoire, par le livre de M. Lucas-Dubreton.

LE BANQUIER DE PONTOISE
par P. Bouchardon (2)

Ce récit inaugure une collection intitulée « Crime et Châtiment ». Nos lecteurs connaissent déjà ce titre emprunté à Dostoïewski et illustré par les excellents reportages de notre collaborateur Victor Forbin. Cette collection promet d'être excellente ; elle fera revivre certaines affaires mystérieuses ou sensationnelles et constituera une documentation extrêmement utile pour tous ceux qu'intéresse l'histoire criminelle. L'affaire du « Banquier de Pontoise » habilement exposée par M. P. Bouchardon, ne peut laisser ses lecteurs indifférents. Si l'on en croit l'éminent magistrat, la vérité dans cette lugubre histoire n'est pas douteuse : il s'agit d'un parricide. L'assassin du banquier Donon-Cadot, le serrurier Rousselet ; n'aurait jamais commis le crime sans la complicité du jeune Edouard Donon-Cadot, qui pour se débarrasser d'un père qu'il détestait, combina toute l'affaire. Pourtant le fils Donon, malgré les déclarations de Rousselet qui avait complètement « mangé le morceau », fut acquitté, tandis que Rousselet bénéficiait des circonstances atténuantes. Pourtant, comme le fait justement remarquer M. P. Bouchardon, « déclarer

UNE ESQUISSE DE VOTRE VIE GRATUITEMENT

“ VOUS POUVEZ METTRE FIN A VOS SOUCIS ”

a dit un fameux Astrologue

Un aperçu ou une esquisse de la vie est aussi important à toute personne de bon sens que la carte marine au navigateur. Pourquoi marcher dans l'obscurité lorsqu'en écrivant tout simplement une lettre vous pouvez obtenir des renseignements précis qui peuvent vous conduire au succès et au bonheur ?

UN BON AVERTI EN VAUT DEUX

Le professeur ROXROY vous dira comment avoir du succès, quels sont vos jours favorables et défavorables, quand vous devez commencer une nouvelle entreprise ou faire un voyage, quand et avec qui vous devez vous marier, quand vous devez demander des faveurs, faire des placements ou des spéculations. Toutes ces choses et beaucoup d'autres peuvent être lues dans le livre de votre vie.

M. E. Servagnat, Villa Petit Paradis, Alger, écrit : « Je suis entièrement satisfait de mon Horoscope qui m'a révélé avec une grande exactitude des faits passés et présents, me donnant avec fidélité les traits de mon caractère, l'état de ma santé, soulignant discrètement le rideau de l'avenir et joignant à cela de précieux conseils. Les travaux de M. le professeur ROXROY sont merveilleux et un Horoscope établi par lui, est la bonne étoile d'une maison. »

Afin de recevoir une courte ébauche de votre vie gratuitement, indiquez seulement le jour, mois, année et lieu de votre naissance. Écrivez vos nom et adresse lisiblement de votre propre main et adressez votre lettre immédiatement au professeur ROXROY. Si vous le désirez, vous pouvez joindre 2 francs en timbres pour travaux d'écriture, frais de poste, etc. Adresse : ROXROY, Dept. 2529 B, Emmastraat, 52, la Haye, Hollande. Affranchissement pour la Hollande 1 fr. 50.



Edouard non coupable, c'était proclamer que Rousselet avait ajouté à son crime la plus atroce des calomnies et, pour le châtier de cet homme abominable, il eût fallu inventer la peine de mort, si elle n'avait existé déjà. Mais accorder à l'assassin des circonstances atténuantes, c'était croire à l'existence d'un complice de la plus pernicieuse espèce, et alors l'impunité du fils Donon ne se comprenait plus ».

L'histoire du banquier de Pontoise ne suffit pas à remplir le livre de M. P. Bouchardon. L'auteur a également consacré une certaine de pages à Soufflard Lesage et Cie, les prototypes des personnages des Mystères de Paris. Nos lecteurs connaissent déjà par l'étude de M.-J. Lucas-Dubreton, parue dans nos colonnes, tout l'intérêt dramatique de cette sanglante histoire.

LE BANDIT DE L'ÉLYSÉE
par Louis Thinet (3)

« Ceci n'est pas un roman, déclare l'auteur, c'est une affaire judiciaire dont on peut suivre, pas à pas, le développement dans les journaux de l'époque. Nous avons simplement changé deux noms, par respect pour des familles honorables qu'il est inutile d'éclabousser à nouveau ! J'avoue n'avoir pas eu la patience de vérifier « dans les journaux de l'époque ». Et j'ajoute qu'à mon avis cette vérification ne se serait imposée que si l'ouvrage avait eu pour seul mérite de raconter une histoire authentique. Mais si le « Bandit de l'Elysée » n'est pas une œuvre d'imagination, il faut convenir que le lecteur peut s'y tromper, car cet ouvrage présente tout l'intérêt d'un bon roman policier. En tout cas, se non è vero, è bene trovato.

Roger GALLOIS.

(1) Les histoires extraordinaires. N. R. F.
(2) Collection Crime et Châtiment. Les Portiques.
(3) Les Romans Policiers, Baudinière.

Les Disques

Le phonographe vient de me remettre en pensée certains temps héroïques : je parle de musique, Stravinsky, Le Sacre du Printemps. Quelles disputes ! A distance, on s'étonne de ces passions. C'est que l'on est peu à peu soumis par le génie créateur. Pierre Monteux, qui dirigea la première audition, conduit le Sacre pour Gramophone, et il lui rend sa richesse polytonale : cette sensibilité, cet éclat des cuivres, cette obsession monotone et par moments (dans le Sacrifice), ces sonorités angéliques. Attendons l'exécution que Stravinsky lui-même dirige pour Columbia. Il y aura matière à de belles gloses. Chez Gramophone encore, le Rugby d'Honeger, heurté, brutal ; une Danse Symphonique de Grieg, qui est bien plus grand qu'on a coutume de le dire. Faut-il se remémorer Peer Gynt ? Précisément l'orchestre Schneeweg en donne une interprétation, pour Columbia. Écoutez ce que vous avez bien des fois entendu : la Mort d'Ase, la Danse d'Anitra, et ne dites pas que je suis dans l'erreur. Le même excellent orchestre donne à Columbia le Mariage secret de Cimarosa.

Mais je me hâte de vous signaler quelques chefs-d'œuvre d'interprétation au piano : les Etudes symphoniques de Schumann, par Casadesu (Columbia), une merveille de jeu et d'âme ; la même virtuosité dans l'Oiseau prophète, de Schumann, dont Cortot, maître romantique, interprète (pour Gramophone) avec une délicieuse fantaisie, les deux dizaines de courts tableaux émus ou spirituels. Ce sont là de très beaux disques.

Ingelbrecht, avec l'orchestre Padeloup, donne chez Pathé le scherzo de l'Apprenti sorcier, de Dukas, et Ma Mère l'Oye, de Ravel, l'un si curieusement pittoresque, l'autre si savamment naïf ; on sait les qualités d'ensemble et de fini de l'orchestre Padeloup ; et pour la même maison Pathé, Gustave Charpentier a conduit ses Impressions d'Italie : excellente qualité sonore.

Gabriel Pierné vient d'inscrire les Murmures de la Forêt au catalogue d'Odéon. R. Bourdin, dans des mélodies de Reynaldo Hayn, M. Roques (air de Figaro), di Mazzei, enchanteront les amateurs de belles voix ; et M. Georges Berr, qui ne chante pas, du moins à ma connaissance, mais qui sait dire, récite aussi bien qu'on peut le faire des fables de La Fontaine.

René JOUGLET.

les meilleurs Jazz

chez vous

DISQUES

ODEON

COMPTOIR CARDINET

LA PLUS IMPORTANTE BIJOUTERIE DE PARIS

145 à 151, Avenue de Clichy (Angle Rue Cardinet)

ACTUELLEMENT Soldes Annuels

APRÈS INVENTAIRE

30 à 40% DE RABAIS

MENAGÈRE, 37 pièces, argenté 112 gr., magnifique écrie. Val. réelle 325 fr. **SAORIPTIS 270 fr.**

BAGUES, BOUCLES D'OREILLES, BARRETTES, COLLIERS, BRACELETS 18 Carats. Soldés avec très gros Rabais

300 LUSTRES pour Salles à Manger et Chambre à coucher. **SAORIPTIS 96 fr.**

500 GARNITURES de Cheminées. Vénérable marbre, mouvement garanti. **148 fr.**

1 LOT très important d'ORFÈVRES déclassés. Soldés au-dessous du prix coûtant.

MONTRE DAME, en or, avec rubis, mouvement garanti, valeur réelle 250 francs. **SAORIPTIS 135 fr.**

BON à découper et à faire parvenir au COMPTOIR CARDINET pour recevoir gratuitement le catalogue N° 546

Voyez nos Occasions dans nos Rayons de T.S.F. Ameublement Maroquinerie

A-18 Renseignements sur demande

Catalogue Gratuit

Nos magasins sont ouverts le lundi 11 novembre toute la journée.

ACHÉTEZ DIRECTEMENT A LA MANUFACTURE DES

Papiers Peints K L

DEPUIS 0'75 LE ROULEAU

25 RUE JACQUEMONT, PARIS 17^e

ENVOI FRANCO ALBUM NOUVEAUTÉS

600 échantillons

PEINTURE A L'HUILE DE LIN 4'95 le m²

250 salles à manger / chambres à coucher / chêne massif

sacrifiées à titre de **RÉCLAME**

Série 30 Valeur réelle 3000

Salle à manger chêne massif

- 1 Buffet 5 portes en 140 sculptures prises dans la masse, glace à la crédence.
- 1 Table 3 allonges
- 6 Chaises garnies cuir
- 1 Cartel mou' régulat'
- 1 Table servante

2295 fr.

Chambre à coucher chêne massif

- 1 Armoire 3 portes, démontable
- 1 Lit de milieu en 140
- 1 Table de chevet
- 1 Sommier, 42 cm' extra
- 2 Chaises canotées assorties
- 1 Table à coiffer
- 2 Descendentes de lit
- 1 Coussin soierie

2295 fr.

Les 10 pièces

Tous nos Meubles sont rigoureusement garantis sur facture

1.375 fr.

2.995 fr.

4.350 fr.

CATALOGUE COMPLET (plus de 1.000 photos) adressé gratuitement sur demande accompagnée du bon à découper (photographies des mobiliers-réclame jointes au catalogue)

L-37

Facilités de paiement accordées sur demande

MAGASINS GÉNÉRAUX D'AMEUBLEMENTS

63 Boul' Magenta-Paris 63

SUCCURSALE AU CAIRE, 32, RUE KASR-EL-NIL

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissements LÉVITAN, 63, Boulevard de Magenta pour recevoir gratuitement le Catalogue N° 52

Nos magasins sont ouverts le lundi 11 novembre toute la journée.

Le détective E. GODDEFROY

est le seul détective en Belgique, ex-officier judiciaire près les parquets de Bruxelles et d'Anvers, diplômé de la préfecture de police de Paris. Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de l'Empire britannique. Officier invalide de guerre. Ancien commissaire de police adjoint de la ville d'Ostende. Ancien expert en police technique près les cours des tribunaux des Flandres.

Bureau : Bruxelles, 8, rue Michel-Zwaab. Tél. 603,78

LES SECRETS DE LA CONTREBANDÉ



IV.

La bataille de Gognies-Chaussée

Il existe, à Avesnes-sur-Helpe, un peu en retrait de la vieille ville espagnole où le kronprinz avait, pendant la grande guerre, installé son quartier général, et où se rencontrèrent Hindenburg, Ludendorff et le kaiser, une coquette maison que redoutent beaucoup les contrebandiers. C'est celle de M. Wilfrid Melléard, receveur, qu'on a très justement nommé « le Maréchal des Douanes ».

Car, avec cet homme-là, ce n'est pas son chien, pourtant méchant, qu'il faut craindre, mais bien, quand on se livre à la fraude, le fonctionnaire lui-même. Ardent, instruit de son droit, implacable, dialecticien consommé et juriste inattaquable, il traque sans pitié les contrevenants et trouve, dans un Code possédé sur le bout du doigt, des articles rédigés jusque sous le Consulat et peut-être bien sous Charlemagne, et surtout la loi de 1816, que ne connaissent pas toujours les juges de la République, mais qui frappent lourdement d'amende et de prison les délinquants pris au piège.

C'est lui qui mena, tambour battant, la bataille du beurre, à Gognies-Chaussée... et la gagna.

C'était en 1925. Un décret du 26 juin 1924, rendu en exécution de la loi du 15 avril 1915, prohibant la sortie des principaux produits d'alimentation, interdisait formellement l'exportation du beurre. Or, déjà chère en France, cette denrée était revendue en Belgique, pour faire des tartines, avec un tel profit, qu'on citait couramment, en Thiérache, tel ou tel, qui réalisèrent en quelques mois 500.000 francs et davantage de bénéfices, en se livrant à cet illicite trafic. Ils y gagnaient, en effet, 5 francs au minimum par kilo, et parfois même de 8 à 10 francs.

Vous pensez si, à ce taux, il se trouva des amateurs pour s'enrichir au plus vite. Ils furent bientôt légion. Et, dès le mois de décembre, l'attention de M. Edouard Herriot, alors président du Conseil des ministres, fut attirée sur ces sorties, que le service des douanes paraissait impuissant à enrayer.

On décida donc, en haut lieu, d'agir avec vigueur, et Wilfrid Melléard, dans son secteur, entra en scène. Il pensa aussitôt à Gognies-Chaussée.

Une confrontation internationale.

Gognies-Chaussée, c'est, sur trois kilomètres, à quelque distance de Maubeuge, une route internationale qui sert de frontière. D'un côté, c'est la France. De l'autre, c'est la Belgique. Ici, le monument aux morts est dédié aux poilus français. En face, la stèle funéraire est élevée à la mémoire des soldats du roi chevalier. La mairie française regarde la maison communale belge. D'un côté de la route, le tabac coûte deux sous le paquet, de l'autre côté, il coûte deux francs,



D'un côté c'est la France, de l'autre la Belgique.

Et c'est un peu plus loin, au coron d'Amour, sur Feignies, que, le samedi 12 mai 1928, j'assistai à une confrontation internationale, spectacle assez rare, entre le parquet d'Avesnes et celui de Mons, à propos de Bricout, Labit et Pichel, faussaires, contrebandiers de tabac et trafiquants de cocaïne, dont l'un était détenu en France et les autres en Belgique, pour émission de faux billets de banque. Cérémonie pittoresque. Du côté français, on voyait MM. Bonnet, juge d'instruction et Petitfils, son greffier, et, du côté belge, MM. Gosset, procureur du roi, Hermant, juge, et Dominicus, greffier, accompagnés de policiers, de gendarmes et de douaniers au double uniforme.

Je revois ça comme si j'y étais : une longue table au travers de la route, et les magistrats tout autour. Là-dessus, une averse qui survient, nommée pluie en France et dracke en Belgique, qui sauce



Le côté français à Gognies-Chaussée.

tout le monde, et la Cour de Justice s'installant, vaillait que vaillait, trempée comme une soupe, dans deux camions bâchés, mais bout à bout !

C'est donc là, à cet endroit choisi par le ciel lui-même, pour favoriser la contrebande, que les fraudeurs de beurre se mirent en batterie. Leur truc était simple, comme tous les trucs de génie : ils habitaient la France, mais ils avaient leurs magasins en Belgique. Ainsi, ils étaient imprenables. Râflant le beurre à tout prix, dans toute la région et beaucoup plus loin, ils l'amenaient chez eux, à Gognies-Chaussée, sans qu'on puisse rien leur dire. Puis, soit la nuit, soit le jour, ils traversaient la route, leurs pots à la main, et remplissaient leurs magasins.

A la porte et au nez des douaniers

Vous devinez si, pendant ce temps, M. le Receveur fumait dans son bureau d'Avesnes ! Ses douaniers faisaient en vain du zèle. On en voyait grimper sur les arbres comme des singes et d'autres s'embusquer dans le fossé comme des lynx. Aux premières lueurs de l'aube et jusqu'au crépuscule, ils guettaient, sous le vent, la pluie ou le soleil. Mais avant qu'ils arrivassent à pied d'œuvre, cent paires d'yeux les avaient repérés, et il ne se passait jamais rien, pour ainsi dire, tant qu'ils restaient en surveillance. Cependant, à leur barbe et à leur nez, les maisons se vidaient et les magasins se garnissaient. Ils en devenaient enrégés.

Des fois, ils guignaient de loin un délinquant et s'en approchaient avec des ruses de tigres. Ils tombaient sur une petite fille aux grands yeux innocents, qui s'engageait ouvertement sur la route, un panier plein de beurre à la main. Mais, juste à l'instant qu'ils allaient la surprendre, la « meneke » s'arrêtait, les regardait venir, et, faisant demi-tour, rentrait chez sa maman.

Rien à dire : elle n'avait pas quitté la France ! Et il n'est défendu par aucun règlement au Petit Chaperon rouge d'aller porter un pot de beurre à sa grand-mère : il lui suffit de se garer du loup !

Ah ! on en entendit des jurons, en ce temps-là, sur la route frontière ! Tant et tant que, dans toutes les brigades de la zone, les capitaines, les lieutenants, les adjudants, les brigadiers et les simples préposés se sentaient devenir fous.

Alors, M. Wilfrid Melléard s'en mêla. Il avait son plan.

Le 14 août 1925, le sous-brigadier Juhel et le préposé Liévin pincèrent avec trois complices, le sieur Georges Montfort, marchand de beurres à Gognies-Chaussée, au moment qu'il tentait de faire passer à son collègue Plume, de Blaregnies, 500 kilos de beurre. Il s'était déjà rendu coupable souvent du même délit, et procès-verbal lui avait été dressé le 19 juin. Un autre, Louis Philippe, marchand de légumes à Feignies, se fit prendre par Bréglér et Beth, douaniers, avec 150 kilos de la même denrée prohibée. Un autre encore, Victor Hoigne, un maçon, reconnu que, le mois d'avant, il avait exporté près de 2.000 kilos de beurre en gagnant 10.000 francs, et les gabelous arrêtèrent sa fille Adolphine, dont il était civilement responsable. Elle en passait, ce jour-là, 15 kilos. Le fermier Gaston Longle, de Berlainmont, fut également surpris par le sous-brigadier Wacry et les préposés Liévin et Mainguy, avec 400 kilos de marchandises. Leur compte était clair, M. Melléard tenait le bon bout.

Précisément, le 30 novembre, le Tribunal correctionnel d'Avesnes avait à juger un de ces fraudeurs, Emile Buisson, journalier à Hon-Hergies, capturé le 26 septembre, à bicyclette, exportant, pour son propre compte, 10 kilos de beurre. C'est lui qui dut servir d'exemple.

A l'audience, présidée par M. Etienvre, M. Dupuich, procureur de la République, s'associant aux conclusions de M. Wilfrid Melléard, représentant l'administration des Douanes, qui avait sorti à la barre les meilleurs arguments de son sac, prononça un magistral réquisitoire :

— Il faut, dit-il, frapper à la bourse ces fraudeurs, qui réalisent illégalement des bénéfices considérables !

Une ample récolte

Et le tribunal, faisant droit à ses réquisitions, condamna l'infortuné Buisson, journalier, dont la bicyclette et le beurre avaient été saisis, comme de juste, à un mois de prison, 1.000 francs d'amende et aux dépens.

Ça retentit comme un coup de gong, et cela



système de Wilfrid Melléard : ruiner les prévenus.

Dame, vous pensez si la dame Honoré Juliette, qui, pour 43 kilos de beurre, dut couvrir en prison, pendant trente jours, la toile de l'Etat et payer 3.000 francs d'amende, plus 500 pour outrages aux douaniers, y trouva un gros bénéfice ? Si les 15 kilos d'Eugénie Dugniolle pouvaient payer les 1.000 francs d'amende qu'elle eut, et si 14 kilos valaient les 500 francs que durent verser Alfred Carette et Georges Marcq, de Vieux-Reng ?

Déjà, Léopold Couvreur et sa femme Denise trouvaient salée la motte destinée à leur consommation personnelle, qui fut saisie, mais leur valut 50 francs d'amende. Et une telle méthode dégoûta les gros. Ils ne s'enrichissaient plus, à ce jeu-là, il s'en faut bien ! Ils y auraient laissé leur chemise.

C'est ainsi que le « Maréchal des Douanes » gagna la bataille.

Mais vous pouvez aller, maintenant, à Gognies-Chaussée, demander du beurre. Vous pouvez entrer dans chaque maison, sur les trois kilomètres de frontière. J'en viens. On m'a regardé de travers. Quant à me donner de quoi graisser mon pain, c'est une autre affaire : il n'y a plus de marchands de beurre dans le patelin...

(A suivre.) Emmanuel BOURCIER.

GRATUITEMENT
20 SUCCÈS
du catalogue



Les plus beaux des disques en vogue
DONNÉS
à tout acheteur de notre
PHONO



LUXUEUX PORTATIF 28x32x13
riche garniture, moteur robuste
diaphragme sonore, garnitures nickelées
payables.

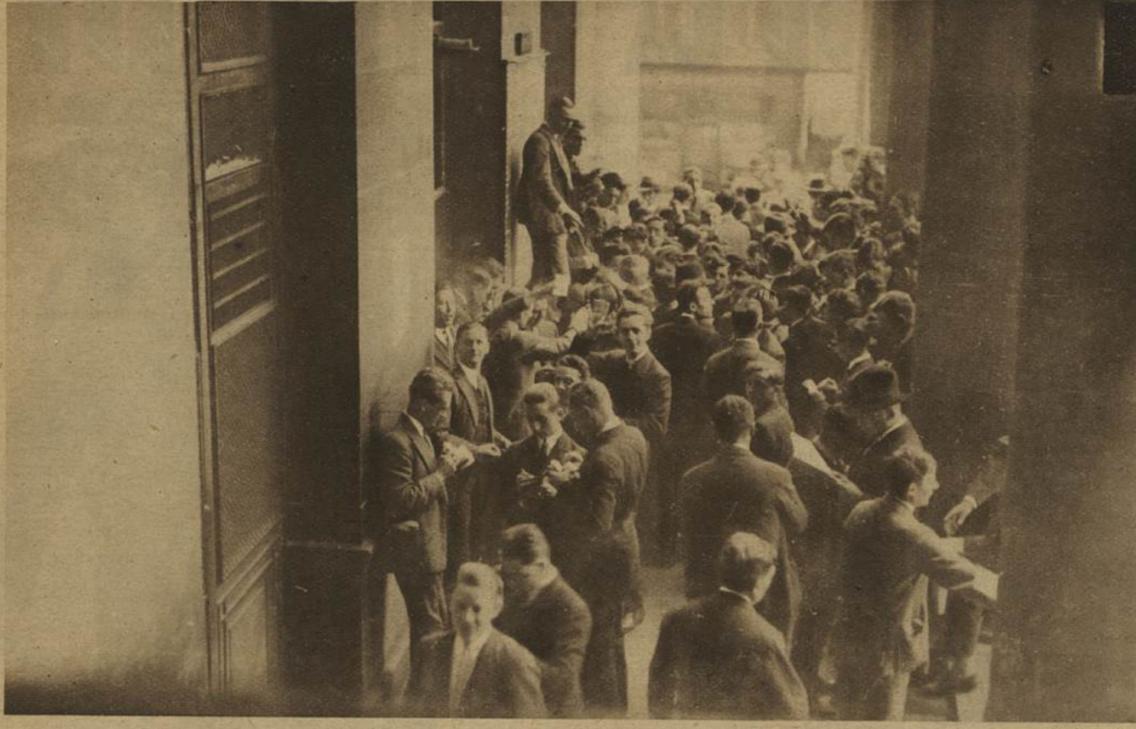
25 FRs

12 versements de
ou au comptant
au prix exceptionnel de 250 francs
Cette Souscription
donnant droit aux disques gratuits
est réservée aux 250 premiers lecteurs du

DETECTIVE
qui enverront cette annonce avec
une enveloppe portant leur adresse à la

SOCIÉTÉ DICO
119, Rue Championnet, PARIS-18^e
pour recevoir catalogue des disques
BROADCAST

afin de fixer leur choix avant de passer commande.
(Correspondants demandés partout)



Les teneurs de carnets notent les fluctuations de la cote.

U cours d'une récente expédition que j'entrepris sous les colonnes de la Bourse, et dans les alentours, je fus conduit un peu loin de la rue Vivienne, jusqu'au quartier des Champs-Élysées — disons : avenue Montaigne — dans une sorte de Palace que nous appellerons, pour ne le point nommer, la Banque de Bauchesnais.

Le premier ascenseur partant vous monte d'emblée dans un hall tendu de velours framboise où plusieurs rangs de larges fauteuils de même tissu et de même couleur regardent une scène vide. Théâtre ou salon de couture. On attend un lever de rideau, une projection, ou une présentation de mannequins. Les spectateurs et les spectatrices ne paraissent pas se connaître. Carnet d'écaille et porte-mine à la main, ils s'intéressent à des chiffres.

Devant leurs yeux, un tableau noir remplace l'écran. Sur une passerelle, un groom rouge à boutons d'argent, la tête casquée d'écouteurs, inscrit les cours.

Des huissiers gantés de fil blanc et en livrée rouge se tiennent raides au bout de chaque rang, et, sur un signe ébauché, s'avancent à pas discrets vers un fauteuil, saisissent une feuille pliée comme une addition de restaurant, et la déposent sur un bureau ministre où un jeune homme sportif à grosses lunettes en prend possession.

Plus rien.

On joue.

Les cours qui s'inscrivent ici sont ceux des grandes entreprises industrielles. Les notes au crayon sur un bout de papier sont des ordres de bourse. On achète ou l'on vend...

Les millions qui roulent sur le tapis feutré ne s'entendent pas. Si peu que l'on parle, on s'étonne que les mots, les phrases rapides soient prononcés en anglais avec l'accent yankee.

J'étais allé plus loin que je ne le supposai d'abord. Je n'étais pas à Paris... mais à New-York ! Il était trois heures de l'après-midi aux Champs-Élysées, mais la pendule ici marquait 10 heures. Elle n'était ni arrêtée ni détraquée...

10 heures du matin, en effet, sonnaient à Wall Street. Le Stock Exchange américain, le plus grand marché du monde, allait faire son ouverture.

Par la magie d'un câble immergé sous l'Atlantique, minute par minute, seconde par seconde, toutes les fluctuations de la colossale foire de l'or avaient leur répercussion en ce lieu. Mieux, les gros spéculateurs, de leur fauteuil, jetaient aussi instantanément par dessous l'océan, de Paris à New-York, des sommes capables de bouleverser les transactions.

■ ■ ■

Ce fut ces jours derniers, une belle panique dans les salons de la banque Bauchesnais ! Pour la première fois peut-être, les flegmatiques joueurs ne purent maîtriser leurs nerfs et clamèrent leur indignation.

Que s'était-il passé ? Un krach ?

Pis : un effondrement ; une sorte de séisme financier !

La leçon américaine vaut qu'on s'y attarde. Les pièges où sont tombés les clients de Wall-Street qui fréquentent à Paris la Banque de Bauchesnais, ne sont pas très différents de ceux qui sont tendus chaque jour entre la rue de la Banque et la rue Réaumur.

Pour présenter aux lecteurs de *Détective* quelques-uns d'entre eux, je vais — il est inutile d'en prévenir le lecteur — supposer des noms et transposer des faits.

Le « coup » du syndicat

Ne cherchez pas qui est Smithson.

Il n'y a pas dix ans, Smithson avait vissé sa plaque de banquier sur la porte d'un petit bureau loué dans un building et il avait découvert l'« Est Malgache des Plantations ».

Les statuts de cette modeste société forment une imposante brochure. L'article 2 (objet) m'apprend qu'on se propose « l'exploitation de tout domaine et de toute concession, de tout terrain de la Grande Ile, en vue, notamment, de la production de toutes plantes et

Il obtint un rendez-vous.

Devant son grand confrère, il balbutia un bonjour, s'assit dans le fauteuil de cuir et se confessa :

— Je suis foutu !

— ?...

— Toute la Bourse est à découvert sur mon dos. On piétine mon cadavre.

— Combien cotez-vous ?

Photos H. Manuel et S. G. Presse



Les différentes valeurs sont divisées en groupe ; chaque groupe a son emplacement sous le péristyle de la Bourse.

de tous produits exotiques ». Et, l'article 6 énumère, sur trois longues pages, les apports d'un certain François-Paul Gomiaux : 2.750 hectares déboisés et débroussaillés, dans la région de Mananjary, propres à la culture du café ; 6.000 hectares environ à Vatomandy pour le cacaoyer, avec, comme culture secondaire, le palmier à huile, etc., etc. »

Je lis encore que le capital est fixé à 4 millions de francs divisés en quarante mille actions, mais il sera porté à 10 millions, par décision du conseil.

Le quarante millièmes d'option sur des terrains susceptibles d'être cultivés fut introduit par Smithson à 150 francs et soutenu par lui autant qu'il le put.

En quelques jours, l'action était ramenée à 100, puis à 80...

Le marché à terme s'était emparé de la baisse — 70, 62, 48 — et le moins averti des spéculateurs se hâta de jouer à découvert sur la descente de l'« Est Malgache » avant qu'une enquête judiciaire, dont on parlait déjà, en eût achevé l'anéantissement.

Smithson ouvrit le tiroir de son bureau, aperçut un petit revolver noir posé sur un dossier comme un presse-papiers.

Il referma le tiroir.

Si récente que fût sa carrière, il avait eu le temps de nouer quelques relations avec des financiers assis et solides, et l'honneur, une fois, de dîner au Caneton avec Merlerault.

— Allô ! C'est à M. Merlerault lui-même que je veux parler... De la part de M. Smithson.

— 40 1/2 à la clôture de vendredi. Il y a près de quatre-vingt mille titres de vendus pour le 30.

Ce découvert paraissait excessif. En effet, l'« Est Malgache des Plantations » n'était divisé qu'en quarante mille actions et la foule des joueurs, qui en avait cédé le double pour la fin du mois, avait commis une imprudence.

— Il n'y a pas de temps à perdre, observa Merlerault. Nous allons former un syndicat. Je vous soumettrai notre projet demain matin.

Le syndicat fut constitué ; il réunit le capital nécessaire au rachat des actions... On agit avec beaucoup de mesure et de prudence, par personnes interposées. On rejeta sur le marché des paquets compacts chaque fois que la hausse se dessinait trop nettement... En peu de temps la totalité des titres fut entre les mains du groupe Merlerault.

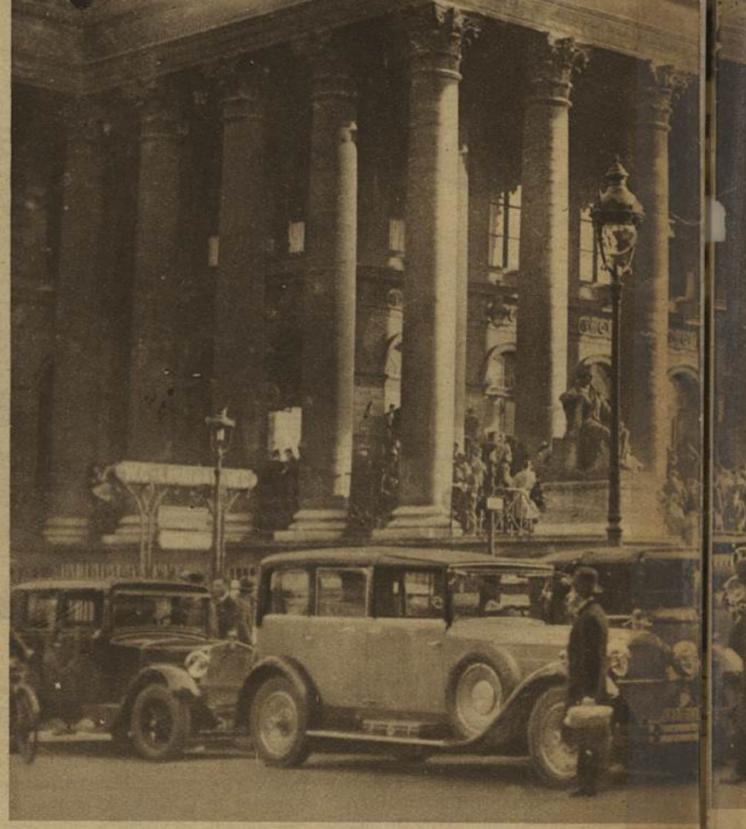
Les vendeurs à découvert s'étaient fait reporter de liquidation en liquidation. Le jour où ils se décidèrent à accuser leurs pertes, en livrant les titres qu'ils avaient aventureusement cédés, ils trouvèrent le marché fermé. Le syndicat gardait tout.

Il est toujours dangereux de vendre une marchandise qu'on ne possède pas ; il est parfois tragique d'en vendre deux fois plus qu'il n'en existe. On gagne du temps, mais l'heure d'exécuter le marché sonne quand même et l'on se trouve acculé dans un coin d'où on ne peut plus sortir.

C'est le corner.

— Donnez-moi les actions que je vous ai achetées ! grondait Merlerault.

LA BOURSE



— Où les trouver ? suppliaient les joueurs. Ils les trouvèrent, naturellement, chez M. Merlerault lui-même, mais à des cours nouveaux : 800 francs.

Les dixièmes de parts de fondateur, qui avaient traîné à 110, montèrent à 3.000.

Ce corner rapporta 30 millions au syndicat.

Smithson en eut sa part.

Il faut savoir lire...

MM. Prescott et Maray sont bien réputés. Leur activité est utile. Par l'argent qu'ils ont appelé dans leur banque, une saine farine coule, abondante, des broyeurs électriques dans les sacs du minotier.

Leur dernière affaire, « Broyeurs et Blutoirs automatiques » (procédé Edison), a été créée sous le patronage d'une puissante compagnie meunière internationale. L'épargne peut s'y investir sans crainte.

Prescott et Maray ont mis sur le marché des actions *First Preference* de cette société. Les titres donnent droit à un dividende préférentiel de 6 % cumulatif.

Précisons : les autres actions ne peuvent toucher un sou avant que tous les coupons de ces privilégiées aient obtenu 6 % par an depuis la fondation. Bien entendu, cette garantie ne limite pas l'espoir de plus importantes répartitions.

Les « Broyeurs et Blutoirs » *First Preference* sont émises à 500 francs. Une publicité sérieuse fait ressortir en termes modérés la solidité parfaite de la compagnie, l'avenir de l'affaire, l'excellence du placement.

Les « Broyeurs et Blutoirs » s'enlèvent.

— De telles valeurs pour 500 francs... c'est donné !

— Oui c'est donné, me répondit mon technicien de la finance... à moins que...

Cette réserve m'intrigua et je poussai plus avant ma consultation. Le financier m'avoua



A l'intérieur de la Bourse qui font et défont

OU LA VIE



Les variations de cours des valeurs sont inscrites sur un tableau noir.

en portefeuille avec du Suez et de la Banque de France. Oswald a lancé des dixièmes de part, il a fait le nécessaire dans la presse

personne ! Les spécialistes de l'électricité, du caoutchouc, de la navigation s'abordent avec sang-froid. Chacun a entre les mains un ensemble d'ordres sur quatre ou cinq valeurs familières, des millions dont il peut disposer d'un mot, d'un geste.

— J'ai ! On ne joue pas à carnet ouvert.

Celui-ci se hâte de « donner ». N'en inférez pas qu'il est à la baisse... Au contraire... Rappelez-vous l'adage : « Position visée, position perdue ».

tenté ; les anges succombent... Avant la tentation, Lucifer fut un séraphin.

Ouvrons le carnet :

Voici un ordre ferme d'achat de cent « Malopolska » à 70. Mais aujourd'hui la « Malopolska » est sur la glissière : partie de 72, elle s'enfonce à 58. Il suffit de l'acheter à 60 et de la compter au cours stipulé par le client pour gagner cent fois dix... un modeste billet.

A la rue Vivienne, les carottes sont chères ; leur commerce rapporte 300.000 francs par an et par carottier.

Pas plus que l'agent de change, le commis auquel il a délégué son privilège n'a le droit de jouer à terme. Le comptant, toutefois, ne lui est pas interdit.

Et, dans le temple de Brongniart, les mots, souvent, se renversent comme les fortunes, perdent leur bon sens, comme les hommes.

L'usage accorde dix bourses, soit quatorze jours, pour livrer, d'une charge à l'autre, les titres vendus ou achetés au comptant. Et de nouveaux délais amiables, sans l'intervention d'un tiers capitaliste, ne sont pas impossibles.

L'un m'a dit :

— Le comptant, c'est notre véritable terrain de jeu !

L'autre m'a soumis un cas de conscience analogue au bouton du mandarin.

— S'il vous suffisait d'appuyer sur un bouton pour tuer un millionnaire inconnu dont la fortune doit vous revenir, que feriez-vous ?

En Bourse, le « cas du mandarin » ne comporte ni assassinat ni captation d'héritage ; le voici :

Tous les matins, dans le temple, au parvis des prêtres, que l'on nomme Chambre Syndicale, chacun des soixante-dix lévites envoie les tablettes des sacrifices du jour appelées « feuilles d'opposition ».

Sur ces feuilles sont inscrits, pour chaque valeur, les cours extrêmes des ordres parvenus dans chaque charge jusqu'à onze heures un quart. On divise ces feuilles en une trentaine de catégories correspondant aux divisions de la cote officielle. Chacun de ces trente cahiers qui représentent la situation exacte de tous les ordres d'achat et de vente sur une valeur déterminée, est confié à un lévite spécial dit « coteur au comptant ». Les trente lévites avec leurs précieuses tablettes, quittent vers midi le parvis des prêtres pour se porter auprès des autels. Les sacrificateurs, ou teneurs de carnets, s'empressent alors autour d'eux pour « débrouiller la cote » et établir les premiers cours des sacrifices.

Mais chaque teneur de carnet est, lui aussi, spécialisé dans une valeur. Chacun a son amie et respecte l'amie de l'autre. Quand on a épousé la « Sucrerie » on ne commet pas d'adultère avec le « Pétrole ».

Avant le coup de cloche, chaque teneur de carnet s'abouche avec le coteur de sa spécialité. Technicien de la valeur, c'est lui, lui seul, qui établit le premier cours.

Alors se pose le cas de conscience du bouton du mandarin :

Etant donné qu'une partie va se jouer entre acheteurs et vendeurs de « Saint-Gobain » ? et que le premier cours va être fixé par vous, d'après tous les jeux étalés sous vos yeux, et que vous êtes le maître de la partie et des cours...

Jouerez-vous, oui ou non, sur le « Saint-Gobain » ? Donneriez-vous, oui ou non, un coup de pouce au premier cours du « Saint-Gobain » ?

Les teneurs de carnets sont des hommes. Ils donnent le coup de pouce et ce petit geste leur rapporte 6 ou 7 cent mille francs bon an mal an...

Louis ROUBAUD.

financière, et les dixièmes s'enlèvent à 25.000 fr. Lisez les statuts et surtout le titre V, article 9. Attention :

« Sur simple décision du Conseil, les parts peuvent être rachetées à un prix basé sur la



Autour d'un tableau de cotation : les teneurs de carnets crient, appellent, gesticulent ; les uns demandent, les autres offrent...

proportion statutaire entre les parts et les actions ».

Reportons-nous au titre III, article premier : « cette proportion statutaire » est calculée sur la moyenne des dividendes distribués, de la fondation jusqu'en 1913. Le comptable va faire les opérations arithmétiques. Il en ressort que les dixièmes vendus aujourd'hui par Oswald à 25.000 peuvent être rachetés demain à 8.000.

Les mâchoires d'Oswald !... Enroulez autour de grosses dents quelques fils d'une certaine soie artificielle italienne, qui est une admirable affaire, puisque les actions de 500 francs sont montées à 6.000. A ce dernier cours, Oswald les introduit dans le portefeuille français. La soie est solide, mais, à force de tirer en passant de ce côté des Alpes, l'écheveau s'est rompu entre nos mains !

La guerre des « carnets »

Mais à la Bourse, le spéculateur peut gagner de l'argent avec de mauvaises affaires, et en perdre sur d'excellentes entreprises.

Il suffit d'acheter ou de vendre au moment opportun.

Ainsi les mirages des mauvais financiers ne sont pas les seuls dangers.

D'autres périls se présentent au cours de la partie qui se joue de midi à trois heures dans le temple, entre les teneurs de carnets qui « exécutent » vos ordres.

A midi, les teneurs de carnets sont là sur les gradins.

Chacun d'eux s'est fait, parmi les valeurs, quelques intimes ? A fréquenter tout le monde ou tous les titres de la cote, on ne connaîtrait

Il possède justement sur l'« Eastern », un ensemble d'ordres de France et de l'étranger qui, pour sa banque, se résout, après compensation, par un chiffre important d'achats. Tant mieux si ses adversaires ont cru qu'il allait vendre. Il les attend ! A moins de surprise lorsqu'il répétera : « Je prends !... Je prends !... » l'Eastern va bondir.

Lui — c'est un homme — bondira sur le dos de l'« Eastern ». Il conserve, dans le mystère de son carnet, le pouvoir magique d'augmenter de cinq unités, de dix, de vingt peut-être un chiffre du tableau ; l'avenir immédiat est à lui. Comment n'associerait-il pas sa propre fortune au destin dont il est le maître ?

Il « accompagne » l'ordre et achète pour son compte un petit paquet.

Mais le calcul ne réussit pas toujours.

Il advient qu'une forte position à la hausse trouve devant elle une forte position à la baisse et qu'une attaque provoque une riposte.

A midi cinquante-cinq, victoire !

A une heure, un grouillot manque de se rompre le cou en descendant l'escalier de l'Arbitrage. Il apporte à l'adversaire un atout qui vient de Londres par téléphone. La partie est renversée.

Tueriez-vous le mandarin ?...

Il est plus simple et plus sûr de carotter. Messieurs les commis, ne protestez pas ! Je ne sais pas ce que je ferais moi-même si j'étais quelque dix minutes « dictateur aux titres ». Il n'y a pas que le diable pour être

qu'on ne pouvait émettre l'ombre d'un doute ni sur l'excellence du procédé Edison, ni sur la personnalité des fondateurs et dirigeants, ni sur la référence du consortium de patronage, ni sur la parfaite légalité des titres préférentiels... Et il conclut :

— Ça vaut au moins 700 ou 800 francs, Prescott et Maray ne sont pas des petits garçons. Pourquoi donnent-ils cela à 500 ?

Il y a quelque chose...

— Quoi ?

— Je vais chercher. Il chercha pendant huit jours. Le service d'études financières lut vingt fois les statuts à la loupe. Les plus experts y perdaient leur expérience ; on ne trouvait rien.

Un matin, mon technicien me téléphona : — Euréka ! — Vous avez trouvé ? — Oui. C'était trop simple. Quelle est d'après vous, la valeur nominale des actions ? — Elles ne sont donc pas de 500 francs ? — Non, 250.

Aucun chiffre n'était inscrit sur le titre lui-même ; aucun chiffre n'avait jamais été indiqué dans les communiqués, où l'on insistait seulement sur « l'avantage exceptionnel, l'occasion unique », sous-entendant que l'émission était au pair.

En fait, les « Broyeurs et Blutoirs », émis à 500 francs, ne payaient d'intérêt que sur 250. Ce 6 % devenait du 3, moins les droits et impôts.

Les mâchoires d'Oswald

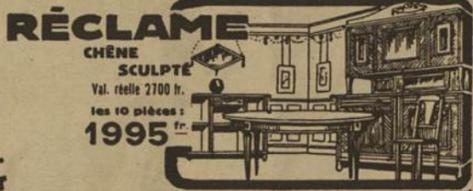
J'avais remarqué dans mes promenades à la Bourse un certain Oswald qui avait un curieux mouvement de mâchoires.

— Certes, me dit mon compagnon, M. Oswald mâche bien.

Il mâche avec appétit les parts Dunchely, la plus grande maison de pneus du monde. Dunchely, c'est de l'or. L'affaire est classée depuis longtemps. On peut avoir du Dunchely



la corbeille des agents de change les fortunes.



Pour comprendre l'effort artistique fait par

G. Bleustein

dans la fabrication et la présentation du meuble il faut visiter ses

MAGASINS TRANSFORMES

nouvellement inaugurés et demander son

CATALOGUE

qui vous sera remis ou envoyé sur simple demande

L'AMEUBLEMENT MODERNE

154, B^d Magenta

Angle Hôpital Lariboisière PARIS

154

H-19

BON
à découper et à envoyer à G. Bleustein qui vous enverra gracieusement son album N° 101

Nos magasins sont ouverts toute la journée le lundi 11 novembre

LES ENIGMES

Grand concours hebdomadaire

IX. - Le Mas Costefigues

ÉTAIT en juin, l'an dernier. J'en étais à mes premières expéditions avec G.-7.

Un soir il me téléphona : — Je pars pour la Camargue. Un cambriolage. Mais ne vous dérangez que si vous tenez à voir le pays, car je crains que l'affaire soit assez peu passionnante.

J'y allai. Et je ne devais pas le regretter. D'abord je visitai Aiguesmortes qui, dans sa ceinture de remparts, est bien une des villes les plus curieuses qui soient.

Le cambriolage avait eu lieu trois jours plus tôt, le 27 juin exactement, dans un mas situé à deux kilomètres de la ville, au bord du canal qui relie Aiguesmortes à Grau-du-Roi, un port minuscule sur la Méditerranée, ou plus exactement tout au fond du golfe du Lion.

Le mas appartenait à un certain M. Costefigues, d'Avignon, qui n'y passait guère que quelques jours à la saison de la chasse aux canards.

Le reste de l'année, il était habité par un nommé Benoit et sa femme, qui étaient à la fois intendants, jardiniers et domestiques.

Le vol en lui-même n'était pas d'une importance considérable, mais les circonstances dans lesquelles il avait été commis avaient complètement bouleversé les autorités locales.

On avait enlevé de l'argenterie, trois fusils de plus ou moins de valeur, une assez grande quantité de linge, des vêtements et une foule incalculable de menus objets de toutes sortes.

Mais il convient d'abord de donner une idée du pays. Autrefois, la mer baignait les remparts d'Aiguesmortes. Elle s'est retirée de près de six kilomètres, ne laissant derrière elle qu'une sorte de marécage où poussent des roseaux.

Ces marais ont été vaguement asséchés et l'eau amenée dans un canal qui va se jeter dans la mer.

Au bout de ce canal, on a bâti une petite ville, qui vit de son port de pêche et de quelques baigneurs. C'est Grau-du-Roi.

Entre Aiguesmortes et Grau-du-Roi, il n'y a donc rien, sinon le canal que longe un chemin surélevé et aux deux côtés duquel s'étalent des terres basses, détremées et désertes.

Quelle lubie a eue M. Costefigues de construire un mas dans ce désert, sur la rive droite du canal ? C'est son affaire. Il paraît que sa première idée était de se livrer à l'élevage des taureaux sauvages qui se pratique beaucoup dans la région, mais qu'il y a renoncé par la suite.

La maison est vaste, avec deux tourelles qui lui donnent un faux air de château. On est parvenu à faire pousser quelques arbres alentour et à créer un semblant de parc.

L'été, la température est torride et il faut avoir connu les attaques massives des moustiques de là-bas pour parler en connaissance de cause de ces bestioles.

G.-7 et moi en fûmes littéralement dévorés et dès le lendemain de notre arrivée j'avais une joue déformée, lui un œil complètement fermé.

Le cambriolage avait donc eu lieu la nuit du 27 au 28. Cette nuit-là, comme les autres, Benoit et sa femme dormaient dans la maison, dans la chambre même de M. Costefigues, ainsi qu'ils furent forcés de l'avouer.

La chambre se trouve au premier étage. Les fenêtres en étaient fermées, ainsi que les persiennes, à cause des moustiques dont j'ai déjà parlé.

Quant aux fenêtres du rez-de-chaussée, elles sont toutes munies de solides barreaux espacés seulement de quatorze centimètres.

C'est pourtant par une de ces fenêtres, et sans écarter les barreaux, que les voleurs, ou du moins l'un d'eux s'introduisit dans la place.

Un enfant, sans doute qui alla ensuite ouvrir la grande porte.

Pendant combien de temps les malfaiteurs travaillèrent-ils sans être dérangés ? Il ne fut pas possible de l'établir. Toujours est-il qu'à une heure exactement Benoit s'éveilla en entendant un léger bruit sous le plancher, dans la pièce servant de salle à manger.

Il éveilla sa femme, prit son fusil et voulut sortir de la chambre. La clef de celle-ci se trouvait à l'intérieur. Or la porte résista et Benoit s'épuisa en vains efforts.

Il courut alors vers les fenêtres et il constata que les persiennes résistaient de même.

C'était inimaginable ! En bas, les voleurs ne se gênaient pas, ne prenaient plus aucune précaution pour n'être pas entendus.

Ce ne fut qu'une bonne demi-heure plus tard que Benoit réussit à faire sortir la porte de ses gonds et il s'aperçut alors qu'elle avait été barrée de l'extérieur par une forte pièce de bois attachée en-travers.

Il en était de même des fenêtres, qu'on avait atteintes à l'aide de l'échelle se trouvant en permanence dans le jardin.

Naturellement, les voleurs étaient loin. Les pièces étaient dévastées. Les bandits avaient travaillé à leur aise, ne négligeant

pas le moindre recoin, pas un placard, emportant même les pots de confiture — au nombre de cent cinquante !

Le chien de garde était mort, empoisonné. G.-7 semblait s'amuser beaucoup tandis qu'on lui racontait cette histoire.

— Et qu'a-t-on fait jusqu'ici ? demanda-t-il au brigadier de gendarmerie.

— Nous avons arrêté une douzaine de vagabonds, mais nous n'avons rien trouvé sur eux. Cinq roulottes de romanciers ont été fouillées. Et cela continue, car c'était le mois dernier la grande fête des Saintes-Maries-de-la-Mer, à quinze kilomètres d'ici, et la région est encore infectée de bohémiens. Quel est votre avis, à vous ?

Pauvre homme, qui s'imaginait que G.-7 prononcerait une seule parole ! Ou plutôt il en articula une, mais qui me parut monstrueuse d'ironie :

— Continuez !

Je crois d'ailleurs qu'il n'était pas beaucoup plus avancé que le gendarme et que les recherches qu'il fit pendant toute la journée dans la maison furent sans résultat.

Dans le pays, des gens murmuraient que Benoit pourrait bien être un malin et avoir joué une petite comédie.

D'autres faisaient remarquer que M. Costefigues, qui était marchand de vins, faisait d'assez mauvaises affaires, et que, comme la faillite était possible, il avait eu soin de procéder lui-même à son déménagement.

Que ne disait-on pas ?

Ce fut le lendemain que je fis, moi, une découverte, sans le vouloir, d'ailleurs. Je visitais Aiguesmortes avec, à la main, le guide historique de la ville, quand, sur un des remparts, à hauteur d'homme à peu près, j'aperçus toute une série de signes gravés à la pointe du couteau.

J'eus un instant la naïveté de croire que ces signes étaient historiques, eux aussi. Puis, quand un passant eut souri de ma bêtise, je pensai à un jeu d'enfant.

Le hasard voulut que G.-7 me retrouvât juste à ce moment et, une demi-heure plus tard, un photographe opérait pour son compte, après quoi nous prenions à la gélatine l'empreinte de la pierre en question.

On trouvera l'image reproduite aussi fidèlement que possible à la figure n° 1.

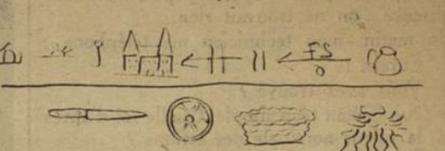


Fig. 1.

Le même jour, ordre était lancé à toutes les gendarmeries du Midi de rechercher sur les murs, sur les palissades, sur les pierres du chemin, voire sur le tronc des arbres des signes plus ou moins semblables à ceux des remparts.

Cet ordre était l'œuvre de G.-7 qui brava tranquillement le ridicule et qui, pendant quatre jours, fut la fable de la maréchaussée.

Car les rapports affluèrent ! Mais il y eut ceci de curieux, c'est que, des points les plus divers, arrivait une même photographie, prise pourtant à des endroits différents par des gendarmes différents. Je suppose qu'il s'agit d'un chapeau.

On verra en tout cas le signe en question à la figure n° 2.

G.-7 ne se donna pas la peine de poursuivre ses recherches au mas Costefigues.

Il s'était installé dans un des bureaux de la gendarmerie d'Aiguesmortes où il avait tout au moins l'avantage de jouir d'une température assez fraîche.

Des cars bondés d'Anglais et d'Allemands s'arrêtaient sans cesse sur la place, en face des fenêtres. Les visiteurs s'éparpillaient dans la ville et je me souviens d'un



Fig. 2.

bonhomme au crâne rasé que je surpris alors qu'il semblait suprêmement intéressé par la pierre gravée.

— Le vol a eu lieu ? me demanda-t-il avec un fort accent allemand.

Je fus très étonné. Mais il refusa de répondre à mes questions. Tout ce qu'il accepta de m'apprendre, c'est qu'il était médecin de campagne en Galicie.

Le cinquième jour, un rapport arriva

TOUT CE QUI CONCERNE L'AMPLIFICATION BASSE FREQUENCE

DE TOUTES PUISSANCES

TRANSFORMATEUR BF 4003

PICK-UP PHILIPS 4008

AMPLIFICATEUR MONOGRAPHIQUE 2781

LAMPE DE PUISSANCE E 408

LAMPE DE RESEAU E 415

PHILIPS

RADIO

de Carcassonne, plus intéressant que les précédents en ce sens que la photographie qui y était jointe et qui avait été prise sur une des pierres de l'Hôtel de Ville même représentait autre chose que le sempiternel chapeau.

L'image est celle de la figure 3, sur laquelle G.-7 pâlit pendant plus de sept heures d'affilée et avec laquelle il se rendit enfin chez le curé.

Entre temps, on arrêtait toujours des vagabonds, des bohémiens. On visitait des roulottes et on interrogeait tous les suspects sur les grand'routes.

Costefignes, par le truchement d'un journal d'Avignon, accusait la police de mollesse et prétendait qu'il était inadmissible que, dans un pays aussi désert, on ne pût retrouver un butin abondant et varié comme celui qui provenait de son mas.

Cela amusa G.-7 qui, après sa visite au curé, m'annonça que nous n'avions plus qu'à rentrer à Paris.

— Vous renoncez à l'enquête?
— Momentanément...
— Vous connaissez les voleurs?
— Je sais en tout cas quand et où les retrouver... Ils se sont chargés de me le dire eux-mêmes...
— Et vous retrouverez aussi le butin?
— A part peut-être la confiture, oui ! J'en suis convaincu !

Ce n'était ni l'avis des gendarmes, ni celui de Costefignes, et le journal d'Avignon s'en donna à cœur joie sur le dos de la police de Paris qui s'offrait, sous prétexte d'enquête, d'agréables villégiatures.

On publia même une caricature de G.-7 où celui-ci était représenté prenant un bain à Grau-du-Roi, dans une mer idéale. Et la légende, laconique, disait :

— Il cherche !
Pauvre G.-7 ! Il n'avait pourtant pris qu'un bain, que la température saharienne excusait pleinement !

Pendant un mois, j'attendis que l'inspecteur me parlât de retourner en Camargue.

Puis je me dis qu'il s'agissait sans doute d'une défaite et qu'il était plus délicat de ma part de ne plus y faire allusion.

J'avais « séché » vainement sur les rébus. Or, à des mois de là, un soir, selon son habitude, il me téléphona :

— Allo !... Un petit tour dans le Midi?...

Georges SIM.

SOLUTION de la 7^e Enigme

(Le chien jaune)

— Holà ! Libert !...
Nous étions arrêtés devant la forge. G.-7 restait sur le seuil et appelait le maréchal-ferrant qui, me sembla-t-il, le regarda avec méfiance.

— Venez donc voir le chien que je viens de trouver... Je crois que c'est notre animal...
L'autre hésita, retira son tablier de cuir, nous suivit d'une démarche lourde. Chemin faisant, il essaya deux ou trois fois de nouer la conversation, mais G.-7 laissait chaque fois tomber celle-ci à plat.

Nous arrivâmes à la mairie, dont l'inspecteur ouvrit la porte.

— Entrez !...
Il faisait passer notre compagnon le premier. Celui-ci murmura :

— Le chien est ici ?...
Il avait à peine fait trois pas qu'il s'apercevait qu'il n'y avait aucun animal. Et ce fut rapide, prodigieux. L'homme se retourna. Il rugit. Il s'élança de toute sa masse puissante vers G.-7.

Il l'eût écrasé s'il fût parvenu à l'atteindre. Mais mon ami avait dû prévoir le geste. Il n'avait pas lâché la poignée de la porte. Il referma celle-ci à temps et la brute ébranla en vain l'huis, hurlant en des paroles rageuses.

— Vous comprenez, maintenant ? Dire que je me suis donné le ridicule d'organiser une véritable foire aux chiens ! De quoi perdre ma réputation si cela venait à se savoir à Paris...
J'aurais dû admettre dès le début que, du moment que le chien était d'un si beau jaune, du moment qu'il apparaissait avec tant de régularité, c'est qu'il n'existait pas...

— J'ai fait l'imbécile ! J'ai cherché le chien jaune, inventé par Libert !... Un malin !... Avant de commencer la série de ses coups, il a voulu être sa propre victime, sûr, ainsi, qu'il ne serait jamais soupçonné...

— Pour établir un signalement caractéristique du bandit, il a créé de toutes pièces le chien jaune...

— Lors de son premier vrai crime, il lui a suffi d'imiter un aboiement et tout le monde a parlé du chien jaune...

— Celui-ci se mit à vivre dans l'imagination populaire mieux que s'il eût vécu réellement...
— Chacun l'a entendu ! Chacun l'a vu !... C'est tellement humain ! Le poil hérissé ! Le regard fulgurant !...

— Sans compter que le chien jaune, par la même occasion, détournait les soupçons vers un homme mal coté, vers ce Peterman possédant un chien à tout le moins jaunâtre...

— Libert connaissait bien son village, je vous jure !

Le lendemain matin, comme nous allions prendre notre train, le maire nous annonçait que le maréchal-ferrant, qui avait ébranlé toute la nuit la porte de sa prison, avait fini par se fracasser le crâne sur celle-ci.

G. S.

Nous publierons, jeudi prochain, la liste des gagnants.

Règlement du Concours

Art. 1^{er}. — A la fin de chacune des 13 ÉNIGMES, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur des 13 ÉNIGMES, M. Georges Sim, qui les a remises sous plus cachetés et numérotés au directeur de " DÉTECTIVE "

Art. 2. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque ÉNIGME. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses à l'énigme N° 9 (7 novembre 1929) devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 15 novembre 1929, avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de la Corse, de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 15 novembre 1929, avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du journal " DÉTECTIVE ", 35, rue Madame, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DES 13 ÉNIGMES N° 9, et renfermer le bon du concours correspondant. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par la dernière bande du numéro correspondant.

Art. 3. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule solution par ÉNIGME. Il est bien entendu, toutefois, que chaque membre d'une même famille a le droit d'envoyer sa propre solution.

Art. 4. — Nous donnerons la solution exacte de l'ÉNIGME N° 9 dans notre numéro du jeudi 21 novembre 1929, et la liste des gagnants dans notre numéro du jeudi 28 novembre 1929. Le même rythme sera observé pour toutes les autres énigmes.

Art. 5. — Le concours des 13 ÉNIGMES est doté de 25 prix chaque semaine, totalisant 3.000 francs en espèces.

Art. 6. — Chaque ÉNIGME forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts.

Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus avisé d'entre eux qui totalisera le plus grand nombre de points parmi les 325 réponses primées pendant 13 semaines, se verra attribuer un prix spécial de

10.000 francs en espèces indépendant de tout autre prix qui lui aurait été déjà attribué.

Prix hebdomadaires :

1 ^{er}	PRIX : 1.000 francs en espèces
2 ^e	500 —
3 ^e	250 —
4 ^e	150 —
5 ^e	100 —
6 ^e au 25 ^e	50 —

Columbia
Couesnon et C^{ie}
Paris

disques phonos

Agents Généraux: COUESNON & C^{ie} 94, Rue d'Anjouleme, PARIS

(Lire la solution exacte Jeudi 21 novembre)

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

- 1^o Quels sont les auteurs du vol ?
- 2^o Quel est le sens des signes gravés sur les pierres ?
- 3^o Combien de solutions exactes parviendront-elles à "DéTECTIVE" ?

Découper ce Questionnaire qui tient lieu de BON N° 9

POUR VOTRE POSTE DE T. S. F. VOTRE LAMPE DE POCHE

Gous devez avoir
MA-NI-TA
la pile merveilleuse!

BATTERIE POUR TENSION DE PILE Type 80.T

50,52 AV. DE VALENTIN VILLENEUVE S'GEORGES (S.O.)
TEL. 079 M-TARRIDE

RIEN QUE LA VÉRITÉ

ASHBEL INTERNATIONAL DETECTIVE COMPANY

34 Rue La Bruyère PARIS

34 Rue La Bruyère PARIS

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour de courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

- Broch. 4.503 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.
- Broch. 4.512 : Classes secondaires compl., baccalauréats; licences (lettres, sciences, droit).
- Broch. 4.518 : Carrières administratives.
- Broch. 4.526 : Toutes les grandes Ecoles.
- Broch. 4.533 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités: électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie, agriculture, agriculture coloniale.
- Broch. 4.536 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, steno-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
- Broch. 4.546 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto.
- Broch. 4.549 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.
- Broch. 4.561 : Marine marchande.
- Broch. 4.564 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professe.
- Broch. 4.571 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, caricature, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).
- Broch. 4.588 : Les métiers de la coupe, de la couture et de la mode (petite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse-retoucheuse, représentante, modiste, coupeur, coupeuse).
- Broch. 4.590 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.
- Broch. 4.594 : Tourisme : Agences de voyages, transports, garages; guide, interprète.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 39, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

LA CÉLÈBRE VOYANTE M^{ME} DANIEL

Cartomancie, Astrologie, T. I. J. Par corr. 15 fr. 50 mandat 13 Rue Saussier-Leroy, PARIS (17^e) rez-de-chaussée

VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT 100, rue Saint-Lazare, PARIS (9^e). — Cartomancie, graphologie, médium, reçoit tous les jours, de 10 à 19 heures, jeudis exceptés. Par correspondance, 15 fr.

Détatouage universel

sans piqûre, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours. Méthode, produits pour opérer soi-même. Renseign. T. p. r. Prof. DIOU, 29 bis, Av. de Bobigny, Noisy-le-Sec (Seine).

MAIGRIE

pour être mince et distinguée, entièrement ou d'une partie du visage ou du corps, sans rien avaler, facile à suivre. — LE SEUL SANS DANGER ABSOLUMENT GARANTI. — 1^{er} résultats en une semaine, effets durables. — Ecr. de notre part à : H. M. Stella Golden, 47, Bd de la Chapelle, Paris-X^e qui vous fera connaître gratuitement le moyen.

L'Écriture, c'est l'homme !

Elle révèle le caractère, la santé, le destin. Etudes confidentielles tous documents, part. 10 fr. compl. 15 fr. Infaill. discrétion P.A. Pain, Lescheraines (Savoie).

pour changer vos papiers peints :

LA GRANDE MAISON DU PAPIER PEINT

18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. Litté 52-42 & 36-51

dernières nouveautés modèles exclusifs bon marché absolu

Sur simple demande: Album S franco

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	55. »	28. »
Étranger tarif A ..	72. »	37. »
Étranger tarif B ..	82. »	43. »

Veillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____
Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement : _____

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la Direction du journal DÉTECTIVE 35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITRÉ 32-11 Compte Chèque Postal N° 1298-37 Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un franc en timbres-poste

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Nuits de Montmartre



(Photo Détective).

Entre la place Blanche et la place Pigalle, dans cette jungle que peuplent des fauves à face humaine, les noirs forment d'étranges colonies... C'est une chasse vraie, et particulièrement dramatique, sur ces territoires hallucinants, que J. Kessel conte aux pages 8 et 9.